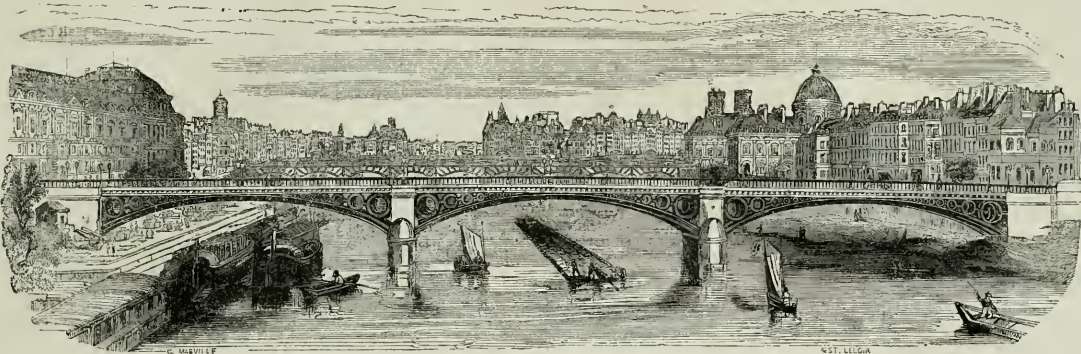


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 32 fr.
Prix de chaque No, 75c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 298. Vol. XII. — SAMEDI 11 NOVEMBRE 1848.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. Portrait du prince Windischgrätz, lieutenant-feld-maréchal impérial et commandant en chef de la Bohême. — **Le droit au travail**, lettre à M. Félix Pyat, par M. Alexandre Dumas. — **Courrier de Paris.** Théâtre Français; La Vieillesse de Richelieu. — **La veille de Saint-Hubert**, par M. Grévy; Hôte de chasse en automne. — **La Hongrie et la Croatie**, suite, par M. Havez - Montaville. Danse croate; Garde-frontière irrégulier du ban de Croatie; Femme et enfant de la frontière croate hongroise; Jeune fille croate en costume de fête; Costume des femmes croates; Joseph, baron de Jellachich, hâu des Croates; Joseph Bem, commandant en chef des troupes de la ville de Vienne; Camp des Magyar. — **Histoire morale de la femme.** — **Exposition chinoise de Saint-Etienne.** Exposition des produits rérigés de la Chine à Saint-Etienne; Porte triomphale à Kwou-Sheou-Porte - Est de Kou - Sou; partie intérieure murée de la ville de Nantchou; Tour à Bier la soie; Visite de M. Helde aux ateliers de Sou-Tchou; Moulin employé au montage des soies. — **Colonisation du Mississipi.** — **Industrie.** — **Bulletin bibliographique.** — **Modes**, avec gravure. — **Jeux.**

l'arbitrage du pouvoir central, quoique à la tête de ce pouvoir se trouve un prince de la maison d'Autriche.
L'émotion que les événements de la capitale de l'Autriche

ont, on le voit, causée à Francfort, s'est traduit avec un bien plus grande vivacité à Berlin. L'Assemblée nationale y a été cernée par le peuple des clubs, à vu ses abords en-

Histoire de la semaine.

Vienne a succombé. Cette capitale, bombardée par des grenades et des fusées qui ont mis en feu le palais impérial et la bibliothèque, a été emportée faubourg par faubourg, rue par rue, place par place, et ses défenseurs continuaient encore des luttes partielles, lorsqu'il était officiellement établi que les munitions manquaient pour une défense générale. Le commandant en chef des troupes impériales, le prince de Windischgrätz, s'autorisant de la reprise du combat au moment de la tardive apparition des Hongrois, se déclare affranchi des conditions qu'il avait faites lui-même au conseil municipal. Arrestations, visites domiciliaires, prise d'otages, désarmement ne lui suffirent plus; il ne se borne pas à dissoudre la garde nationale sans condition de réorganisation ultérieure, il prononce à toujours la dissolution de la légion académique. Quant à la diète constituante, réunie en nombre suffisant pour délibérer, il n'a pas craint de la traiter de parti, et de faire fermer par ses soldats les portes de la salle des séances, en disant aux députés: « Allez-vous-en à Kremsier, c'est la seulement que dans quinze jours vous aurez le droit de parler! »

Mais que ce soit à Vienne, à Kremsier ou à Prague, il faudra toujours que ce gouvernement de camarilla, dont les machinations sont aujourd'hui bien connues et qui a su les couronner par le bombardement de Vienne, finisse par se trouver en présence de la diète qui a les sympathies du pays par la fermeté et la modération dont elle a fait preuve. Elle a jusqu'à la fin refusé d'appeler les Hongrois, dont l'armée, composée en grande partie de volontaires et de gardes nationaux, s'est disloquée dans une trop longue attente. Pour ceux qui ne voient que la question militaire, ce refus sans doute doit passer pour une faute, mais en y persévérant, la diète s'est assurée un grand avantage politique en prouvant qu'en présence même de la force matérielle, elle savait se maintenir dans les voies de la Constitution. Tout annonce que la cour est déjà cruellement embarrassée du triomphe de Windischgrätz; les députés de la Bohême ont fait auprès de l'empereur une démarche en faveur des Vionnois, déclaré que les procédés de Windischgrätz étaient en contradiction flagrante avec les promesses de Sa Majesté, tous les moyens d'obtenir une solution pacifique n'ayant pas été épuisés. La députation bohême s'est du reste retirée fort mécontente de l'accueil qu'elle a reçu, le prince Libkowitz s'étant permis de la faire attendre une demi-heure sur l'escalier. Quant aux commissaires impériaux, s'ils ont été reçus avec plus de politesse, leur mission n'en a pas moins échoué complètement, et M. de Schmerling s'est donné, dans l'assemblée de Francfort, des peines inutiles pour coter ce double fait qui portera ses conséquences; les autorités autrichiennes n'ont pas voulu laisser entrer les commissaires dans Vienne, et l'empereur a refusé



Ernest-Alfred, prince de Windischgrätz, lieutenant-feld-maréchal impérial et commandant en chef de la Bohême.

valis, ses portes occupées et l'émeute cherchant à lui dicter des résolutions par la menace et la violence. Ce fut le 13 mai qu'il fut, heureusement, un succès beaucoup plus complet que le nôtre. L'Assemblée prussienne a repoussé la motion qu'on voulait lui imposer et en adopte une dont la mesure et les termes laissent sa dignité sauve.

« Inviter le gouvernement de S. M. à faire auprès du pouvoir central des démarches promptes et énergiques, afin que la liberté du peuple, en péril dans les Etats allemands de l'Autriche, et l'existence menacée de la diète, soient protégés en réalité et avec succès, et que la paix soit rétablie. »

Mais le cabinet s'est trouvé en dissolution par la démission du général de Fluel, rebûte par le mauvais vouloir et les projets aveugles de la cour. L'Assemblée a décidé qu'une commission de vingt-cinq membres serait nommée par son président pour rédiger une adresse au roi sur la situation actuelle. Le cabinet dissous, le monarque a chargé le général de Brandebourg de former un nouveau ministère. A cette nouvelle, l'Assemblée a adopté à l'unanimité une adresse pour protester contre ce choix et cette mission. Le roi s'obstinait; heureusement le comte de Brandebourg a décliné la tâche qui lui était imposée. Malgré ce danger conjuré, l'Assemblée se montre disposée à contraindre le nouveau ministère à prendre une attitude décisive devant la contre-révolution dont l'Autriche paraît menacée et qui aurait son contre-coup en Prusse.

L'Italie entière s'ébranle. Il n'y a eu jusqu'ici que des engagements partiels dans lesquels les Autrichiens ont peur du terrait et du procureur-général de la cour de cassation. Les Traités de la Constitution est votée. Une salve d'artillerie, inattendue et incompressible, a annoncé ce vote aux Parisiens. Dimanche 12, elle sera proclamée sur la place de la Concorde: le dimanche suivant, dans toutes les communes de la République.

La révision de notre pacte fondamental a amené une discussion nouvelle de trois jours. Les Montagnards auraient voulu faire revivre toutes les propositions qui avaient été entérées dans la discussion première. Mais un discours de M. Félix Pyat sur le droit au travail, discours qui n'était qu'un appel à la révolution, a mieux démontré que n'aurait pu le faire les plus sages raisons tous les inconvénients et les dangers de la remise en question de tout ce qui avait été décidé. Toutes les tentatives ont donc échoué devant la question préalable ou les votes sur le fond, et 739 voix contre 30 ont adopté l'ensemble de la Constitution.

Lundi et les jours suivants, l'Assemblée a repris la discussion du budget révisé de 1848. Des réductions intelligentes ont été prononcées contre les traitements du premier président et du procureur-général de la cour de cassation. Les traitements de ces hauts fonctionnaires ne seront plus que de 20,000 francs au lieu de 50,000; et ces 20,000 francs étant frappés d'une retenue de 5 pour 100 pour la retraite et d'une autre de 3 pour 100 par suite du décret du 4 avril dernier, c'est 14,000 francs seulement que toucheront les chefs de notre cour suprême. On a procédé à peu près de même avec tous les magistrats, et ce résultat a été salué comme une victoire par tous les avocats sans causes qui siègent sur les bancs de l'Assemblée moyennant 9,125 francs par an. C'est là ce qui est cher!

Lundi le scrutin mensuel pour la vice-présidence a fait sortir les noms de MM. Bisio, Lacrosse, Budeau, de Malleville, Corbon et Havin. Ce dernier, à la majorité d'une voix, a été substitué à M. Pagnerre. — Les deux secrétaires sortants étaient MM. Peupin et Robert. M. Peupin a été réélu; M. Heckeren remplace M. Robert, qui ne s'était pas remis sur les rangs.

Nous prôgronerons-nous? Telle est la question que l'Assemblée s'est vu poser mardi dernier par un de ses membres, M. Marchal. La commission de constitution, chargée de l'examen de cette motion, avait, à ce qu'il paraît, opiné la veille dans un sens et adopté le lendemain l'opinion contraire. Son rapporteur, M. Coquerel, n'avait mardi changé que les conclusions en laissant subsister son exposé de motifs de lundi. Il en résultait la position de question la moins nette. La discussion s'en est ressentie. Toutefois, bien que la bonne raison n'ait pas été donnée, comme il était évident pour tous qu'en présence d'une constitution qui ne permet pas, pour plus de sûreté, qu'un président soit rééligible, laisser sans l'assistance et le contrôle de l'Assemblée un chef de pouvoir exécutif candidat à la présidence, était une conséquence, une contradiction, sinon une imprudence, la proposition de prorogation a été repoussée par 307 voix contre 211.

Cette élection du président occupe tous les esprits. Les noms de MM. de Lamartine, Ledru-Rollin, Raspail et Bugeaud sont prononcés. Mais les favorés du scrutin n'ont pas là. C'est entre MM. Cavaignac et Louis-Napoléon Bonaparte que la lutte est véritablement engagée. Si l'un et l'autre étaient abandonnés à leurs chances propres, il ne nous paraît pas douteux que le soutien des services rendus au jour à la société, malgré les irresolutions qu'on a signalées depuis lors dans la marche du pouvoir, assureraient au général Cavaignac une immense majorité. Mais à l'influence de son nom, tout-puissant dans nos campagnes, Louis-Napoléon veut se joindre l'adhésion calculatrice de tous ceux qui entendent ne voir dans sa présidence qu'une transition à la restauration de ce qu'ils regrettent: ceux-ci la légitimité des Bourbons, ceux-là le retour de la branche cadette; et ces châtiments barbares peuvent assurer une majorité au neveu de Napoléon. Dans cette prévision, la plupart des réunions de l'Assemblée s'abstiennent; mais nul doute qu'il ne se trouve dans son sein une majorité pour prendre le résultat du suffrage universel et la Constitution qui vient d'être votée au sérieux. Les gens qui pensent que la France n'a pas encore traversé assez de hasards et qui rêvent pour le pays des révolutions nouvelles peuvent, sans doute, arriver à modifier la majorité, mais ils n'en formeront jamais une à eux seuls.

Ces préoccupations pesent sur toutes les affaires, qui tendaient à reprendre, et sur le crédit public. Les fonds baissent chaque jour; les versements de l'emprunt émis par M. Proudhon sont devenus incertains. On annonce la liquidation de la maison Rothschild.

Le droit au Travail.

A M. Félix Pyat, représentant du peuple.

CITIZEN REPRESENTANT,

Comme toute la France, j'ai lu et admiré le merveilleux discours que vous avez prononcé à l'Assemblée nationale; j'ai admiré, dis-je, et me suis senti pressé du besoin de vous exposer publiquement les motifs de mon admiration. En le faisant, je voudrais de grand cœur ne pas me moquer de vous. Si absurdes que soient certaines convictions, elles sont respectables dès qu'elles sont sincères, et les vôtres le sont; je n'en doute pas, je n'en ai jamais douté.

Vous êtes, comme vous l'avez dit, un des *républicains de l'avant-veille*, un des *républicains de la veille*, les *républicains par hérédité* et les *républicains de naissance*, formant cinq catégories de républicains qu'il importe infiniment de ne pas confondre pour le plus grand gloire de l'unité et de la fraternité républicaines. Vous aimez ardemment l'une et l'autre, citoyen, et c'est pourquoi aux divisions vous ajoutez les subdivisions, avec ce patriotisme éclairé qui a dicté toutes les pages de votre éloquent discours.

Vous êtes donc un républicain de l'avant-veille, et de plus un semi-socialiste de la même date. Vos brillants articles dans la *Revue du Progrès*, dans le *Charivari* et la *Réforme* vous avaient fait connaître sous cette double face. Quant à vos drames ou mélodrames, je ne vous ferai pas l'injure de vous en parler aujourd'hui. Vous savez tout aussi bien qu moi, mieux qu moi, que ces sortes de choses n'ont absolument rien de commun avec la littérature. Mais, si se trouve un bon comédien pour les faire valoir, beaucoup d'amis chauds pour les vanter, on peut obtenir ainsi d'assez bonnes recettes, et parfois même la gloire de surpasser M. Ferdinand Laloë, et de balancer M. Alboize. Cette gloire, vous l'avez eue, grâce au talent avec lequel vous savez *charpenter* un mélodrame, et manier ces cordes à punts que, dans le monde romantique, on appelle poliment des *fautes*. Pour vous romantiques, ce n'était là que les jeux d'Hercule enfant, et aujourd'hui, j'imagine, vous ne vous rappelez qu'en rougissant tous ces passe-temps mélodramatiques d'une jeunesse égarée. Mais rassurez-vous: ils sont déjà oubliés, et vous pourriez même en commettre beaucoup d'autres, qu'on ne s'en souviendrait pas davantage. Il n'en sera pas ainsi de votre discours: on s'en souviendra quelque temps encore, et votre crime même, à vous parler franchement, qu'il ne nous prive trop tôt de vos manuscrits parlementaires.

Vous vous y proclamez socialiste, et vous déclarez nettement que hors de l'association point de salut. Cette association, vous ne l'entendez ni dans le sens de M. Cabet, ni dans le sens de M. Louis Blanc, ni dans le sens de M. Proudhon, qui se moque de M. Cabet, de M. Louis Blanc, et même de vous; car c'est un terrible homme, et qui ne badine pas avec le syllogisme; il vient de nous déclarer, dans une lettre au *Moniteur*, que vous étiez brouillé avec la logique, et que, tout le long de votre discours, vous n'avez fait que battre la campagne. Nous nous en doutions déjà; mais nous ne sommes pas fâché qu'il en pense comme nous. Il est vrai que si M. Proudhon vous renie comme un jeune métaphysicien très ignorant encore des effets et des causes, de votre côté, vous le rejetez comme un *solitaire*; vous répudiez aussi M. Cabet comme communiste, et M. Louis Blanc à cause de sa petite invention des ateliers nationaux. Je ne vois pas non plus que, malgré les *bravos* que vous a prodigués M. Considérant, vous en teniez pour le phalanstère et le *travail atRayant*. Vous êtes donc l'auteur, ou du moins l'apôtre d'une secte nouvelle, d'une sorte d'*électisme socialiste*, qui aurait pour principe et pour objet la conciliation de la propriété et du droit au travail, de l'association et de la concurrence. Telles sont les idées ou plutôt les intentions qui ressortent de tous les développements historiques et philosophiques de votre discours, où vous avez tenté d'appuyer partout les principes sur les faits, la morale, la politique et l'économie politique sur les enseignements de l'histoire.

Mais vraiment vous entendez l'histoire d'une étrange façon. Votre histoire du travail est chose tout à fait curieuse. Dans l'antiquité, dites-vous, le travail était une *honte*, puis M. de Montalambert est venu qui l'a appelé une *peine*, puis M. Guizot, qui a eu l'idée de l'appeler un *frein*, puis vous venez enfin, comme Malthus, pour nous enseigner le pouvoir d'un mot moi sans sa place, et vous appelez le travail un *droit*. Oh, avez-vous vu, je vous prie, que le travail fut considéré comme une honte dans l'antiquité, je ne vous pas vous accabler de citations et faire parade d'un trop facile érudition. Mais tous les moralistes, tous les historiens, tous les poètes, depuis Homère jusqu'à Horace, surabondent de passages consacrés à l'éloge, à la glorification du travail. Croyez-vous donc que les hommes libres ne se sont jamais saisi les mains? Le travail, au contraire, était le lot commun dans les sociétés primitives. Faut-il vous rappeler l'exemple de la princesse Nausica, qui ne croyait pas déroger en lavant son linge sale, et d'Achille, qui était lui-même son cuisinier et son maître-d'hôtel? Dans l'antique Egypte, à Athènes, à Carthage, dans toutes les républiques commerçantes, ce n'étaient pas des esclaves qui exerçaient les petits métiers et les industries de bas étage. Rome vit, durant les premiers siècles de la république, sénateurs et plébéiens cultiver eux-mêmes leurs terres. Vous savez, je crois, l'histoire de Fabricius et de Cincinnatus.

Lisez au surplus, dans le *De officiis*, en quels termes Cicéron parle et de l'agriculture et du négoce, et vous serez complètement édifié sur cette matière.

Vous vous croyez très hardi, très nouveau, quand vous vous excliez: le *travail, c'est la liberté*. Eh bien! il y a deux mille ans il en était déjà ainsi. En permettant à l'esclave d'amasser un pécule, la loi romaine lui donnait les moyens d'acheter sa liberté des fruits de son travail. Déjà donc le travail était un instrument de réhabilitation et d'affranchissement, une chose sainte des lords, bien loin d'être honteuse et dégradante, ainsi qu'il vous plaît de le dire. Comment peut-on imaginer qu'une société ait été jamais assez absurde pour létrier ce qui la fait vivre, ce qui a été la source de tout ce qu'il y a de beau, de grand, d'utile en ce monde? A défaut de la justice, l'intérêt eût fait une loi d'honneur et de récompenser le travail; aussi a-t-il été, chez tous les peuples du monde, honore et récompensé. Donnez-moi, citoyen, un exemple du contraire, et vous m'apprendrez du nouveau.

D'ailleurs, je me plais à le reconnaître, vous m'en apprenez beaucoup, en me révélant les noms de ceux qui ont défini le travail une *peine*, un *frein*. Quo! c'est M. de Montalambert, c'est M. Guizot qui ont trouvé cela; ce sont eux qui, les premiers, ont dit que l'homme travaille à la sueur de son front, et que l'oisiveté est la mere de tous les vices! Voilà, certes, de bien belles découvertes. Je ne sais si ces deux messieurs en sont très fiers; il y a de quoi cependant, puisque vous leur en attribuez l'honneur.

Quant à votre définition du travail, elle est, dites-vous, tellement vraie qu'après la révolution de Février le peuple l'avait adoptée pour refrain d'une des chansons qui célébraient son affranchissement:

Travillons, travailleurs, mes frères.
Le travail, c'est la liberté!

Où, nos ouvriers des ateliers nationaux chantaient cela, et de la même manière que les chœurs d'Opéra-Comique qui chantent les bras croisés et en se dandinant:

Du courage!
A l'ouvrage!
Travillons;
Avançons;
La journée (bis).

En sera plus tôt terminée. (ter.)

Ainsi, sous le régime des ateliers nationaux, le travail, c'était la liberté de ne rien faire; et je le dis sans amertume, car ce n'est pas le peuple qui a été le vrai coupable dans cette déplorable mis-éricorde. Autant que personne, il a dans le cœur, profondément gravés, ces principes de justice et de probité qui sont le fond de toute conscience humaine. Aussi ne suis-je pas de ceux qui le félicitent si bruyamment de ce qu'il n'a volé, ni tué, ni pillé, lorsqu'il était le maître. Je croirais l'insulter par de pareils éloges. N'est-ce pas, en effet, faire à un honnête homme la plus sanglante des injures, que de lui compter comme une vertu de n'avoir été ni un voleur, ni un assassin, lorsqu'il aurait pu l'être impunément?

Vous voyez, citoyen représentant, que j'ai bonne opinion de ce que vous appelez le *peuple*, ce peuple dont vous voulez faire une classe, une caste, pour le placer dans un perpétuel antagonisme, en face de cette bourgeoisie qui n'est cependant que le peuple parvenu, et qui parvient tous les jours. Et comment la bourgeoisie est-elle parvenue, je vous prie? Par le travail, par le travail qui l'a affranchie du servage, et qui déjà l'avait faite éclairée et riche, avant même que la révolution de 1789 ne la fit puissante et libre. C'est un erreur grossière que de dire, comme vous le dites, qu'avant 89, la propriété était le privilège de quelques nobles. Alors, comme aujourd'hui, la propriété était de droit commun, et seulement les biens des *seigneurs* étaient soumis à des redevances et des servitudes qui ne resaient point sur les biens du clergé et des nobles. La révolution de 89 a émané et multiplié la propriété bourgeoise, mais elle n'a pas créée. Le jour où le grand roi lui-même, ou Louis XIV faisait à un *vicain* les honneurs de Marly, pour lui emprunter de l'argent, ce jour-là, la richesse avait déjà changé de place. De ceux qui s'en étaient emparés par droit de conquête, elle était passée à ceux qui avaient acquis, et qui, de plus en plus, acquerraient sans cesse par leur travail, leur industrie, leur économie; aussi il fallut bientôt compter d'une autre manière avec eux, et la révolution de 89 fut la consécration de tous les droits auxquels ils prétendaient si justement, puisque déjà ils étaient capables de les exercer.

Grâce à la révolution de Février, le peuple a été de nouveau investi de tous ces droits-là. Mais cela ne vous suffit pas: il est notre égal, et vous voulez qu'il soit notre maître, un souverain absolu, et même, si nul lui plaît, une sorte de *roi faucon*, qui doit être nourri aux frais du trésor public. Il est vrai que ce que vous lui accordez d'un côté, vous voudriez bien le lui retirer de l'autre: il n'a pas tant à vous qu'il ne nommât point son président; car vous savez fort bien qu'il n'adopte pas l'élu de vos poussees, le Jupiter Tonnant de la montagne, le bucolique orateur du Chalet, qui enfessait naguère si naïvement que, pendant quatre mois qu'il avait été au pouvoir, le pouvoir n'avait fait que des sottises. Ainsi, puisque le peuple de France repousse M. Ledru-Rollin, M. Ledru-Rollin et les siens sont donc en minorité dans le pays; et c'est cependant au nom de cette minorité que vous, monsieur, vous plaidez, contre la France, la cause de la guerre civile et du droit au travail, qui en est la source.

Vous voulez ce droit, dites-vous, et cependant vous rejetez loin de vous une *République qui serait une fabrique, une boutique, un Etat qui se ferait entreprendre de travail chef d'industrie, patron d'atelier national*, etc. Cependant, le droit au travail reconnu, il arrivera de deux choses l'une: ou l'Etat nourrira sur parole tous les ouvriers sans ouvrage, comme dans les ateliers nationaux, ou il voudra

s'enquérir des causes de leur chômage; dans le premier cas, il ne tardera pas à être complètement ruiné; dans le second, il faudra qu'il fasse subir à tous les travailleurs un examen de capacité et de moralité; il faudra qu'il intervienne dans toutes les relations industrielles et commerciales, et qu'il exerce à cet égard une surveillance méticuleuse, qui, pour les ouvriers comme pour les patrons, serait la pire des tyrannies. J'ajoute que ce serait la plus absurde et la plus impossible. Car comprend-on le rôle d'un Etat qui sans cesse se mettrait en tiers dans toutes les transactions particulières, qui aurait à juger du mérite de toutes les œuvres, de toutes les vocations, de toutes les aptitudes individuelles; car, encore une fois, ou l'Etat noierait les travailleurs sans les employer, ou il les emploierait, ce qui revient au même, à des travaux de terrassement; ou bien l'Etat imposerait un travail utile, Or, pour leur donner un travail utile, il faudrait qu'il connût d'abord ce qu'ils savent faire. Mais que dis-je! il s'agit bien de cela. Qu'ils soient bons à quelque chose, ou propres à rien, il faut qu'on nomme de la fraternité l'Etat les nourrisse du fruit des travaux d'autrui. Il faudra fournir du plâtre et une pelle, du bois et un sabot aux maçons et aux menuisiers *incompris*, des clients à l'avocat sans cause et des malades au médecin surmarier, des noumaux et des théâtres aux journalistes et aux vandévilistes en disponibilité. Qu'ils fassent et qu'ils ne fassent rien, qu'ils soient bons ou mal, qu'ils importent? Ils ont le droit de vivre, donc ils ont le droit de travailler en vivant, et de vivre bien en travaillant mal.

Mais, dites-vous, citoyen représentant, il y a un remède à tous ces inconvénients, et ce remède c'est l'association. Mon Dieu! l'association en matière de commerce et d'industrie, n'est pas chose nouvelle, et sur ce terrain-là vous pouvez encore vous maintenir, si vous le voulez, dans le domaine du possible et du praticable. L'Assemblée nationale a voté trois millions pour favoriser le développement des associations ouvrières dont on a tant vanté les avantages. Mais croyez-vous que même les associations de cette nature soient compatibles avec le droit au travail? Je suppose que, par une de ces mesures radicales dont vous vous laitez l'apôtre, il fut possible de dépouiller tous les patrons, grands ou petits, et il y en a infiniment plus de petits que de grands, qui sont aujourd'hui à la tête d'entreprises commerciales et industrielles, qu'ils ont fondés et organisés; je les suppose tous complètement dépouillés par une loi de la République démocratique et sociale, et à leur place s'élève une multitude d'associations qui se disputent, dans le champ de la concurrence que vous voulez maintenir avec raison, qui se disputent les travaux et les bénéfices de l'industrie et du commerce? Dans ce cas, l'intérêt individuel, toujours très clairvoyant, très égoïste, ne vous en déplaît, associera entre eux les bons et actifs ouvriers, qui rejetteront loin d'eux les paresseux et les incapables. Il y aura alors des associations qui feront beaucoup, d'autres qui feront peu, d'autres enfin qui ne feront rien ou peu de chose. Des lors celles-là viendront vous dire encore: Nous n'avons pas de travail; donnez-nous du travail ou du pain; et c'est ainsi qu'après avoir ruiné les individus, vous ruinerez les associations, et le tout au profit de ceux qui, ni dans le premier état de choses, ni dans le second, n'auront su trouver leur place et leur emploi.

Avec le droit au travail il n'y a pas de concurrence possible, et M. Louis Blanc a été conséquent lorsqu'il a déclaré que l'un serait la mort de l'autre. Dans le système de M. Louis Blanc, tous les travailleurs ne travaillent que pour le compte de l'Etat, qui naturellement doit disposer de tous les bénéfices, puisqu'il dispose de toutes les forces et de toutes les ressources. Cela est net, conséquent, et il faut accepter tout son système ou le rejeter tout entier, sans quoi on s'embarasse dans ce que je ne sais qu'une *justice-milieu socialiste*, qui n'est qu'inconséquence et qu'impuissance.

Il en est de même de la propriété. Loin de la détruire, dites-vous, vous la voulez pour tout le monde, et le droit au travail est le seul moyen qui puisse nous rendre tous propriétaires. Mais d'abord il est impossible de l'établir sans commencer par porter les plus riches atteints à la propriété, aux riches, comme vous les appelez: car pour réaliser les associations dont vous parlez, trois millions ne vous suffisent pas: il vous faudrait des milliards. Où les prendrez-vous, si vous plait? dans la poche des riches? Mais les plus riches eux-mêmes ne le sont qu'au fur et à mesure des années et des produits? Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. La poule aux œufs d'or elle-même ne pondait qu'un œuf par jour, avant d'être éventrée par un économiste de votre école. Vraiment vos financiers de la Montagne sont gens singuliers; ils s'imaginent qu'en troublant, qu'en commençant par tarir toutes les sources de la richesse publique, ils vont par là tout découvrir des mines d'or, et faire couler en France les flots d'un Pactole inépuisable. Ainsi vous voulez la propriété pour tous, et vous commencez par ruiner tous ceux qui déjà la possèdent, et qui la possèdent par le droit du travail et de l'industrie, car combien y a-t-il aujourd'hui chez nous de propriétaires par droit de naissance? Le compte en serait bientôt fait, et vous-même le reconnaissez en louant les bienfaits d'une révolution qui a considérablement multiplié le nombre des petits propriétaires. Cette classe, depuis 89, n'a cessé de s'accroître et s'accroîtra sans cesse, si vous ne la troublez violemment dans le développement continu de sa richesse et de son activité industrielle. C'est ce que vous feriez si vous étiez permis de nous imposer votre *association*, qui ruinerait tout le monde sans enrichir personne.

Il ne suffit pas en effet de ruiner les uns pour enrichir les autres. Il y a longtemps que l'expérience en a été faite. Supposons que, par une mesure ou par une autre, vous eussiez obtenu, en pressurant toutes les bourses, les milliards demandés pour réaliser en grand vos ingénueuses conceptions: ces milliards, distribués entre vos associations, ne leur serviraient à rien; car donner des capitaux à des travail-

leurs, c'est ne leur rien donner de tout, si on ne leur donne au même temps les moyens de les faire valoir. Or, quand tout le monde sera ruiné, qui donc leur fournira ces moyens-là? Serait-ce l'Etat? Mais vous ne voulez pas qu'il soit entrepreneur. Après leur avoir arraché tout ce qu'ils possèdent, forcez-vous encore les ex-riches à faire exécuter à leur compte des travaux qu'ils ne pourront payer? Vous marchez dans cette voie d'exaction ou d'exaction, de violence en violence.

Sachez-le bien, citoyen représentant: ce n'est jamais en violant le droit des uns qu'on fonde le droit des autres. En thèse générale, vous êtes, il est vrai, un zélé défenseur du droit, et vous le définissez même fort ingénieusement en disant: « Le droit, c'est le juste. Si je vous demande après cela ce que c'est que le juste, vous me répondrez: « Le juste, c'est le droit. » A la bonne heure! voilà des définitions qui ne vous compromettent pas.

Vous définissez ensuite (car vous aimez la définition, et cela se conçoit), vous définissez la liberté, l'égalité et la fraternité, au nom desquelles vous demandez l'association et le droit au travail. « Au nom de la liberté », dites-vous, la République doit assurer à chacun le développement de ses facultés; au nom de l'égalité, la satisfaction de ses besoins; au nom de la fraternité, la ressource de tous. » Glissons, je vous prie, sur ce dernier article. Je ne sais pas ce que c'est qu'un pays qui assure à chacun la ressource de tous. C'est probablement du français démocratique et social; mais je n'entends pas encore ce français-là. Au nom de l'humanité, tâchez de parler humainement, de grâce!

Quant à l'égalité, je vous avis plaisir que vous l'entendez comme M. Louis Blanc. Assurez à chacun la satisfaction de ses besoins. tel est, selon M. Louis Blanc et selon vous, ce que commande l'égalité. Mais, avec cela, l'égalité demande une inégalité: car les besoins, étant fort inégaux, devront recevoir des satisfactions inégales, et vous m'avez certifié avec la meilleure volonté il sera bien difficile de contenter tout le monde. O merveilleux progrès de la religion démocratique et sociale! vous méconnaissez, vous abolissez toutes les supériorités, vous méconnaissez et vous méprisez les nobles qualités de l'homme, dans son cœur et dans sa tête, supériorité du travail, de l'ordre, de l'intelligence; et l'inégalité des appétits, l'inégalité des ventres et des estomacs est la seule que vous respectiez, la seule qui trouve grâce devant votre brutal niveau.

Parce que l'homme ne peut pas vivre sans manger, parce qu'il y a une bête dans chacun de nous, comme vous l'avez fort bien remarqué, et comme je le reconnais volontiers avec vous, doit-on néanmoins déifier la bête et l'assouvir pour la satisfaire? Elle vit de peu, si on la contient; si au contraire on lui lâche la bride, rien n'est égal à l'audace et le désordre de ses appétits, qui sont toujours en rapport avec les satisfactions qu'on leur accorde. Or, n'est-ce pas leur ouvrir une carrière illimitée, n'est-ce pas les sanctifier, en quelque sorte, que de les rendre pour une des bases du droit social, de les élever au-dessus de l'esprit, en ressuscitant les vieilles formules de la religion du Père Enfantin? Car vous prenez tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de l'incohérence de vos idées, ou de la suffisance de votre langage.

Des mots, des mots, des mots, des phrases sans suite, des idées ramassées çà et là et confusément entassées, voilà tout votre discours. Tout ce que vous y refusez à la logique, vous le donnez à la rhétorique, à la rhétorique du mélodrame. Mais ce n'est pas quand le mélodrame court les rues qu'il faut le faire monter à la tribune. Songez, citoyen, ou vous parlez, et quels spectateurs vous écoutez. Vous-même l'avez fort bien dit: « Que serait l'esprit de parti sans la misère? il serait impuissant et ridicule; il n'est redoutable que lorsqu'il spéculé sur la misère. »

Vos théories, je le répète, ne soutiennent pas l'examen; votre *justice-milieu socialiste* n'est qu'un non-sens, un compromission puéril, un amalgame d'inconséquences, et j'en appelle à M. Louis Blanc, à M. Cabot, ou à M. Proudhon. Vous répudiez M. Grandin, c'est-à-dire le travailleur fils de ses œuvres, et qui doit tout à son industrie, à son travail. Eh bien! si vous rejetez M. Grandin, il faut épouser M. Proudhon. Entre la société telle qu'elle est, et la société telle qu'elle peut être et qu'elle sera, il y a une place sans doute pour bien des améliorations et des progrès surtout dans le sens économique. Mais entre la société qu'elle est et le socialisme, il n'y a pas de transaction possible, et ceux qui essaient de les concilier entre eux, ignorent les conditions de l'un et de l'autre.

Il n'y a qu'un seul homme qui aurait pu comprendre à la fois M. Proudhon et M. Grandin, faire marcher ensemble le droit au travail et la propriété, l'association et la concurrence. Cet homme, c'est le grand Cambon. Mais le grand Cambon est mort, et même enterré, et nul Montagnard encore ne l'a ressuscité.

Ne trouverons-nous pas un autre Cambon? Pour moi, je n'en désespère pas. M. Ledru-Rollin nous l'a promis, et la terre et le ciel passeront, mais ses paroles ne passeront pas. Aussi j'attends, et vous aussi, citoyen, vous l'attendez sans doute, d'après les paroles de son précurseur qui l'a annoncé dans le Chalet, *voilà clamant in Chalet*. Mais, en attendant, mettez de grâce un peu plus de raison dans vos idées, un peu plus de modération dans votre langage. Au nom de la liberté, respectez les droits de tous; au nom de l'égalité, ne cherchez pas à soulever les uns pour opprimer les autres; au nom de la fraternité et de l'humanité, ne réveillez pas les sinistres échos de l'émeute et de la guerre civile.

C'est ce que je vous soulaite fraternellement pour vous et pour nous, et j'ai l'honneur d'être,

Citoyen représentant,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

ALEXANDRE DUFAY.

Courrier de Paris.

Encore une fois laissons-nous glisser à la hâte sur les petites affaires de la semaine, ombres du passé, fantômes rétrospectifs; car nous avons beau chercher et chercher encore, rien ne vient, rien n'est venu de neuf, d'imprévu, et d'extraordinaire. Point de nouvelles nouvelles, comme disait Grimm, si ce n'est que la magistrature est rentrée en grande pompe, en même temps que les spectacles d'été faisaient leur clôture en petit comité; vous savez d'ailleurs que le salon tente plus qu'à jamais à entamer sa campagne d'hiver; pour s'amuser et se réjouir, il faut, sinon des motifs, au moins des prétextes, et l'on n'est guère en train d'attacher le plaisir et le bonheur, si ce n'est, comme objets perdus, et quelle récompense honnête ne donnerait-on pas des deux mains à ceux qui nous les feraient retrouver!

On peut le dire, le monde, il ne lètera pas cette fois son côté de la Saint-Martin; les virtuoses de la tribune et de la grande presse mettent en fuite tous les autres; qu'on est la musique, qu'on est la danse, ou en est la fantaisie populaire? Autant de questions indiscrètes et presque ridicules. Jamais le monde du petit art ne fut plus complètement effacé. Voilà pourquoi l'on nous échappe à la fois, et les jeun et les ris, et l'anecdote frivole, et le détail souriant, et qui le croirait? — Il faut aller jusqu'au Théâtre-Français pour en ressaïir quelque trace, la *Vieillesse de Richelieu*.

Il y a un demi-siècle et plus, que Monvel jouait sur cette même scène *Richelieu*, ou le *Lovelace français*, et dans cette société déjà si pleine de trouble et d'émotion, et menacée par tant de périls, il semble à beaucoup d'honnêtes spectateurs que c'était assez mal choisir son moment pour remettre en lumière ce représentant des vices tentateurs et de la séduisante corruption de la veille. Pour nous autres moralistes contemporains, pareil spectacle n'a plus rien de choquant, il s'agit d'ailleurs de ce César-Pompador à son déclin. Les auteurs l'ont pris en naïveté: on n'aurait pu en croire dans toutes les boucles; on nous le montre à sa toilette et sous les ailes, c'est-à-dire noyé dans les fanfreluches, accommodé au mûse et à la rose, cachant ses rides sous le flor, l'ail vil, le jarret tendu, et lutinant fort *man'selle* Ferdinand la danseuse. En même temps, il est fortement question d'une belle inconnue dont les deux yeux sont, héros des commensaux ordinaires, l'un son protégé, l'autre son propre fils, s'il vous plaît, on perdu la trace au dernier bal masqué de l'Opéra, — et, par la semblé nous la trouverons avant vous, mes jouvenceaux! Voyez-vous la ruse de nos novices! Pour pénétrer dans le couvent de la dame mystérieuse, ils ont imaginé de se travestir en porteurs de chaise, la chaise de M. le cardinal de Noailles, et c'est Richelieu qui en sort. La partie de plaisir déjà plus égale, il est tout simple que Fronsonne, en veste ronde, et René, *François les bas bleus*, laissant le cardinal au jabot et aux talons rouges de son fait d'enlèvement, connaît le bonheur de ce grand homme en fait d'enlèvement: au lieu de la dame au voile qui recelait une chanoinesse d'âge très mûr, sa fortune lui envoie une de ces petites pensionnaires qui sont les mauvais sujets. Pendant que le vainqueur ramène son trophée au logis, le petit René et son associé courent les champs et tombent dans d'autres trappes; on Fronsonne se fait rouer de coups par un jardinier, justifiant ainsi ce qu'on dit de lui les contemporains: « Il avait tous les vices de son père, et il en subissait toutes les disgrâces. »

Fronsonne battu, cela ne suffit pas à la comédie; il lui faut une autre moralité, la mystification du vieux pêcheur. Si Bouton de Rose a consenti à suivre Richelieu, c'était uniquement pour voir le petit René qu'elle aime, et voilà l'instinct ou notre enjoyment tourné au pathétique, ou toute cette belle humeur s'assombrit, où nos gens passent du plaisant au sérieux; c'est René qui défie Fronsonne, mais Fronsonne ne battra pas. Alors, pour ce motif ou pour un autre, — ou plutôt sans trop de motif. — le président de la comédie de France croise le levé avec René en toute autre circonstance, parce qu'il est impossible aussi bien qu'inraisonnable, mais heurteux cette fois pour le bien, dont il motive le dénoûment d'une façon très dramatique. — Au plus fort du cliquetis, « vive Dieu! et l'enfant qui la manie si vigoureusement est à moi! Cette arme, je l'ai donnée autrefois à sa mère. » On s'arrête, on s'embrasse, la mère d'accourir, c'est la dame du bal, c'est la chanoinesse, et René, l'enfant perdu, l'enfant retrouvé, épousera Bouton de Rose.

Assurément, nous pourrions répléter plus d'une critique déjà faite; une seule suffira ici, tant nous sommes pressés et dont il est juste d'arriver à l'éloge. Pourquoi les jeunes auteurs, MM. Feuillet et Paul Bocage, qui sont assurément des hommes d'esprit et de talent, semblent-ils se mouvoir de leurs forces? Le caractère de Richelieu était bien l'engagement des premières scènes, l'action nettement et vivement engagée, puis on hésite, on s'effraie de sa propre ombre sous le second acte, il semble que l'on va succomber sous le poids de ce grand nom de la comédie et du mélodrame, mais le prétexte, et c'est ainsi qu'on se crée de véritables difficultés qui peut-être n'étaient pas. Le laborieux agencement de ces scènes, actes témoin certainement d'une rare habileté scénique, mais il se disait que les auteurs essaient de couvrir à moins de frais le brillant succès qu'ils ont obtenu. Certaines parties de leur pièce, et notamment le premier et le quatrième acte, sont traitées avec un soin, une élégance et un scrupule de détails qui sont du plus heureux augure pour l'avenir de leur talent. Le dialogue a une allure lesté et pimpante tout-à-fait appropriée aux situa-

tions, et le naturel n'en exclut pas la finesse. Les acteurs ont fort bien joué des rôles qui, pour la plupart, ont paru un peu trop sacrifiés au personnage principal. Dans la souquenille d'un paysan aigrofin, M. Régnier nous a fait songer aux plus amusantes silhouettes de Molière; le Camargo ou la Grimard n'étaient certainement plus ravissantes dans leurs atours que mademoiselle Brohan, et leurs yeux n'ont jamais ri avec plus de bonne grâce et de malice. Les trois costumes que porte ici la séduisante actrice méritent d'être étudiés avec soin par les femmes qui rêvent pour cet hiver la distraction de quelque bal travesti; Watteau, Fragonard et les autres n'ont rien inventé de plus chiffonné et de plus pimpant. M. Provost est toujours cet habile comédien qui donne de la valeur au moindres mots, et sait tirer parti des indications les plus fugitives.

Enfin, c'est M. Bocage qui joue le rôle principal, et l'éminent comédien auquel la scène doit tant de créations admirables a porté avec une grâce et une aisance toutes juvéniles ce poids terrible : la vieillesse de Richelieu. Richelieu, ce Sardanapale frotté de César, comme dirait Moncrif, ce mélange de toutes les molleses et de toutes les énergies,

qui joignait aux instincts virils les vanités de la femme, offre au comédien autant d'échelons que de nuances. C'est Don Juan en prose et qui, par cela même, ne laisse rien à la fantaisie : c'est un caractère ou une individualité, comme on dit aujourd'hui, dont la tradition a consacré les traits contradictoires, et dont notre génération a vu trop de copies pour ne pas recomposer le modèle. Ce sont précisément les notes les plus rebelles de ce rôle que M. Bocage a fait résonner avec le plus d'éclat et de bonheurs. Il a cette irrépressible confiance, ce verbe railleur, ce goût suprême des petits détails et cette allure conquérante qui durent distinguer ce gentilhomme de si belle façon et de si grande substance. Dans les scènes d'ironie, de dédain ou d'enjouement, de même que dans les passages ouverts à la passion et à l'émportement, l'acteur s'est montré constamment à la hauteur du personnage : c'est une création qui lui fait beaucoup d'honneur et qui présage toutes sortes d'autres bonnes fortunes à la Comédie-Française, si elle est assez bien inspirée pour rendre définitive cette rentrée de Bocage, qui n'est encore que provisoire.

Cependant nous voici à l'île de Tohu-Bohu (théâtre de la

Porte-Saint-Martin). Ce mot grotesque dérive de l'écriture sainte : *Tohu-bohu!* s'écrie l'ange, épouvanté de la confusion des choses terrestres. Ainsi, quand le mensonge usurpe la place de la vérité, l'intrigue relle du mérite; quand le laid, c'est le beau, *tohu-bohu!* Mais n'imitons pas les auteurs qui, pour donner un cachet de nouveauté aristocratique à leur fœrie, y ont consacré l'allusion par tous les bouts. Recueilliez l'avis des sages, et d'un consentement unanime vous diront que, république ou monarchie, notre heureux monde subalterne ne fut jamais et n'est encore autre chose qu'un affreux *tohu-bohu*. Lire à vous maintenant, ô les Christophe Colomb de l'allégorie, de lancer votre esquif sur un océan imaginaire, afin d'y découvrir votre île de Tohu Bohu, et d'y bâtir la contre-partie d'Eldorado, que vous peuplez des utopies contemporaines.

Sur cette terre peu hospitalière, nous trouvons au débarqué la grande armée des socialistes, communistes, fouriristes et autres saint-simoniens, puisqu'il est avéré que Saint-Simon fut le commencement et le père de cette litanie tohubohutienne. Au nombre de ces colons de la veille, vous distinguez tout de suite M. Badinguet, disciple du célèbre



Théâtre-Français. — La Vieillesse de Richelieu, 2^e acte. — Richelieu, M. Bocage; Fronsac, M. Leroux; René, M. Delannay; un jardinier, M. Régier; une femme de charge, madame Théaud.

Prends-Donc; ce propriétaire original, pénétré du fameux axiome, la propriété est un vol, est impatient de voir cette terre promise où les locataires ne payent pas leurs termes, comme s'il était indispensable de faire un si grand voyage pour jouir de ce spectacle. Partisan fanatique de la communauté, Badinguet n'a pas enigré isolément; Marionnette, Arthur et Saint-Bertrand sont ses compagnons de voyage. Qui dit *Marionnette* sous-entend une femme légère, à qui la ruine du cancan et la fin de la cachucha parisienne ont inspiré des idées de colonisation à Tohu-Bohu. Arthur, dont le nom dit tout, l'aidera à développer ces principes philanthropiques; il va bâtir la *Chaumière* et fonder un autre *Chateau-Rouge* à Tohu-Bohu; il se flatte d'y vulgariser la pratique des carambolages et l'usage des pipes enloutées. Le quatrième et dernier de ces réformateurs, c'est le citoyen Saint-Bertrand, *l'alter-ego* de Robert-Macaire, dont il a déjà embellie la légende. Il fut une ingrate patrie qui méconnut ses talents et qui incrimine l'agilité de sa conscience et sa fertilité d'expédients. On voit qu'ici l'allusion y met de la réserve et n'entend se brouiller avec personne, s'il n'y a pas de propriétaires dans l'île, on y trouve des contribuables, c'est une anomalie qu'explique la constitution de Tohu-Bohu, et voilà Saint-Bertrand passé ministre des finances à l'unanimité par la toute-puissance de son nom; car dans ce bienheureux pays on n'exige pas de celui qui aspire aux plus hautes fonctions de l'État qu'il ait rendu à son pays quelque service signalé, on ne s'enquiert ni de sa capacité, ni de sa probité, on lui demande son nom, et il est élu parce qu'il s'appelle Bertrand. C'est ainsi qu'on raisonne à Tohu-Bohu. Quand Bertrand est pourvu, comment Arthur ne se serait-il pas nanti? Il doit une prélecture à ses talents choro-

graphiques, et du même coup Marionnette est nommée *commandante* en chef des gardes Mabile. Mais qui donc gouverne cet empire fortuné? C'est Olibrius! que son nom appelait naturellement au premier rang. Olibrius est un drole de président, même pour la république de Tohu-Bohu. Promu par une conspiration sous les auspices de la fameuse société *Ote-toi de la que je m'y mette*, Olibrius le conspirateur n'ose du pouvoir suprême que pour conspirer. Il n'a qu'une franc-maçon, des berceau il s'affiliait à une société secrète, à dix ans il conspirait en faisant des barricades, et maintenant il conspire contre soi-même, faute de mieux, et finit par se renverser de ses propres mains. Il faut bien dire qu'à Tohu-Bohu on en vient la fatalité par les clubs, par les discours, par les banquets, par la logique des systèmes et l'importance des doctrines. Heureux pays néanmoins où tout finit par des danses et des chansons et un embrasement universel; n'est-ce pas le cas de souhaiter à toutes les îles de Tohu-Bohu un dénouement semblable?

« Dieu nous garde d'une allusion, » avez-vous dit dans un couplet final, à la bonne heure! car la votre serait bien amère et probablement injuste. Cependant c'est l'allusion qui a fait votre succès et qui le prolongera, bien que le spectacle de ces révoltes, de ces escamotages, de ces luttes, de ce monde renversé et de ce tohu-bohu fasse un triste spectacle. On voudrait s'y égarer, impossible! tant on reboute de s'associer à cette raillerie jetée sur la misère des choses présentes, et d'imiter par là et Olibrius, le héros de l'allégorie, qui conspire contre soi-même et applaudit à sa ruine. Pour que personne ne veuille plus de la censure, il faudrait que personne ne fasse de ces choses qui la rendraient nécessaire.

La semaine serait donc à peu près vide et passablement attristée, si l'on n'avait ri copieusement au Vaudeville et surtout à la Montansier; ici *Calet-la-Perle* épouse une bouquetière, et les rigodans, la gaieté sans amère pensée et la joie sans remords sont de la partie. Ainsi du *Cuisinier politique* où Ravel, cuisinier politique, mais le moins politique des cuisiniers, trempe à son insu dans la sauce piquante d'une conspiration sans lendemain. Le vrai factieux s'appelle *Gross-Born*, et l'autorité menacée est celle d'un bourgeois des Grisons, une de ces tempêtes dans un verre d'eau, comme dit Byron, qui vous font faire une pinte de bon sang à force de rire.

Le même soir, à l'heure même où partait la fusée joyeuse de ces deux vaudevilles, s'est accompli un événement qui n'en est pas un, et celui peut-être, soit dit sans invention de calendrier, qui aura eu le plus de retentissement dans cette pâle semaine. La Constitution était votée à l'un des bouts de la ville, et le bruit du canon en portait la nouvelle à l'autre extrémité. Mais d'abord il n'y eut qu'un triste écho à cette voix qui devait rassurer et que l'on trouvait sinistre. C'était l'heure du repas du soir et des causeuses du foyer. Le travailleur regagnait sa chambrette, et les marchands descendaient leur étalage, beaucoup même en ont fermé plus promptement leurs magasins, car l'épouvante pouvait s'expliquer par des souvenirs récents, on sut bientôt que rien n'était troublé dans la cité, et que cet innocent canon des Invalides avait seulement le tort de donner à l'improvisiste le signal d'une fête nationale qui sera célébrée dimanche et dont l'*Illustration*, fidèle à ses bonnes habitudes, se propose de raconter les magnificences à ses lecteurs dans le numéro prochain.

La veillée de Saint-Hubert.

Le 1^{er} novembre 1847, quatre jeunes et beaux cavaliers, qu'à leur trompe posée sur l'épaule et à leur couteau d'hui ils sont ici, et demain ils sont là-bas. Ça voyage beaucoup dans le temps du gland.

Le 1^{er} novembre 1847, quatre jeunes et beaux cavaliers, qu'à leur trompe posée sur l'épaule et à leur couteau d'hui ils sont ici, et demain ils sont là-bas. Ça voyage beaucoup dans le temps du gland.

Le 1^{er} novembre 1847, quatre jeunes et beaux cavaliers, qu'à leur trompe posée sur l'épaule et à leur couteau d'hui ils sont ici, et demain ils sont là-bas. Ça voyage beaucoup dans le temps du gland.

Le 1^{er} novembre 1847, quatre jeunes et beaux cavaliers, qu'à leur trompe posée sur l'épaule et à leur couteau d'hui ils sont ici, et demain ils sont là-bas. Ça voyage beaucoup dans le temps du gland.

Les cavaliers et l'aubergiste avaient l'air réciproquement en pays de connaissance, comme on dit dans le langage familier; il semblait même que les premiers fussent attendus dans ce modeste gîte.

La conversation s'engagea donc immédiatement.

— Eh bien! La Brisée, aurons-nous du beau temps demain? demanda à l'aubergiste garde-chasse celui des quatre veneurs qui était le plus jeune, le plus beau et qui paraissait le chef de la bande.

— Dame, monsieur le baron, on ne peut pas parler d'assurance là-dessus, répondit La Brisée. Dans cette saison le temps est toujours un peu *chancelant*. Cependant, comme le ciel est assez fin (1) du côté du couchant, il y a un peu d'espoir. Nous n'aurons pas grande pluie, ajouta-t-il après avoir regardé, par la fenêtre, l'horizon où les derniers rayons du soleil s'éteignaient dans la brume du soir.

— Et verrons-nous des sangliers? reprit un autre chasseur en allumant son cigare de la Havane.

— Ça serait malheureux si on n'en voyait pas, répartit le garde en évitant, comme tous ses papiers, de se compromettre par une réponse positive. Il n'en manque pas en forêt, mais aujourd'hui

(1) *Fin*, dans le patois bourguignon et champenois, signifie *clair*, *brillant*.

d'hui ils sont ici, et demain ils sont là-bas. Ça voyage beaucoup dans le temps du gland.

— J'ai donné l'ordre à mon piqueur de se trouver demain avec l'équipage, à neuf heures précises, *aux Trois-Bornes*, dit celui des cavaliers que La Brisée avait appelé le baron. Il faudra, mon vieux, faire le bois de ce côté.

— La tournée est bonne, mais on la fera tout de même. Par exemple, ça sera bien d'*husard*, monsieur le baron, si je ne vous remets pas *Mandrin* dans ces cantons-là.

— C'est justement lui que nous voulons chasser, riposta résolument le jeune veneur. Je lui garde toujours rancune...

— Pour ces douze chiens qu'il vous a déçoussés, n'est-ce pas? interrompit le vieux garde en goguenardant; il est bien capable de recommencer. C'est un rude gars, allez, monsieur le baron, et qui vous a dans le ventre un fameux magasin de balles, mais ça ne le gêne guère pour courir et jouer des défenses.

— C'est ce que nous verrons demain, gronda le baron entre ses dents. Mais, à propos, continua-t-il à haute voix et en s'adressant toujours au vieux garde, qu'es-tu donc fait de ta femme, que je ne la vois pas ici?

— Sauf votre respect, monsieur le baron, elle est encore à la paroisse.

— A la paroisse! à cette heure-ci! Voyons quel conte nous fais-tu là?

— Mais, monsieur le baron, c'est aujourd'hui la fête de tous les Saints et la veille des Morts, ça fait qu'on a à prier pour bien du monde.

— Ta femme croit donc à ces bêtises-là? avec des yeux aussi éveillés que les siens...

elle te trompe, mon pauvre La Brisée; tu la crois à l'église tandis qu'elle est au bal.

Et le baron, ainsi que ses trois compagnons, se mirent à rire aux éclats de ces sottises doubles d'impies.

Ils en étaient là lorsque la porte de l'auberge s'ouvrit, et un nouveau personnage entra dans la salle commune en se dirigeant tout droit vers le foyer.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, dont la taille était imposante et la physionomie majestueuse et douce. Il portait un costume de chasse d'une élégance sévère, et l'on voyait, à la boue qui mouichait ses bottes à revers et au fouet qu'il tenait à la main, qu'il avait dû venir à cheval.



Tombeau de saint Hubert, érigé en Belgique, et sculpté par G. Geefs.



Halte de chasse en automne.

— Avez-vous encore de la place pour moi? demanda-t-il à l'herbergiste.

— On tâchera de vous en faire, monsieur.

— Oh! je ne suis pas difficile, et au besoin je me contenterais d'une botte de paille fraîche à côté de mon cheval, que je viens de mettre à l'écurie.

Pendant ce colloque, les quatre cavaliers rangés autour de la cheminée se serrèrent un peu à droite et à gauche pour faire place au nouveau venu.

Celui-ci les remercia de cette courtoisie en termes dignes et polis, puis il tourna le dos au feu et resta debout les mains dans ses poches.

Après des soldats au bivouac, il n'y a rien de plus communicatif que des chasseurs autour d'un foyer.

Les quatre jeunes gens engagèrent donc aussitôt la conversation avec l'inconnu.

Mais, de quelque façon qu'ils s'y prissent, ils ne purent jamais découvrir ni où il était, ni d'où il était venu, ni où il comptait aller le lendemain.

Du reste, il se montra spirituel, poli, et il ne tarda pas à exercer une certaine influence magnétique sur son auditoire, bien qu'il n'eût pas l'air de chercher à le captiver.

Sur ces entrefaites la femme du garde entra. On se souvint que, d'après ce qu'avait dit son mari, elle devait revenir de la paroisse.

C'était une des plus belles paysannes qu'il fût possible de voir et même de rêver: grands yeux noirs fondus en amande, teint éblouissant de fraîcheur et de vie, bouche souriante, richement meublée, taille robuste et souple; rien n'y manquait, pas même vingt ans et un air assez éveillé.

Le jeune baron, que nous appellerons simplement Octave, afin de ne pas lui donner son véritable nom, n'eût pas plutôt aperçu madame La Brisée, qu'il se mit à la lui finer de toutes les façons, sans s'inquiéter de la présence de son pauvre mari, qui avait l'air au supplice.

Rose, c'est la jeune et belle paysanne, se défendit d'abord avec beaucoup d'esprit mêlé d'un peu de coquetterie contre les entreprises du galant Octave. Elle commença par lui signifier fort nettement que ses doux propos s'adressaient indistinctement à tous les jolis minois, ce qui n'était pas trop flatteur pour elle; puis elle lui rappela qu'il était au moment de se marier, et qu'en conséquence il ne devait s'occuper que de la beauté de sa fiancée.

Ceci était une épigramme de haut goût, car la femme qu'Octave allait épouser était une héritière locale, riche et bossue, qui avait fait vainement usage de l'opération du strabisme et des potences et cercans de l'orthopédie pour se redresser la taille et se mettre les yeux d'accord.

Le baron ne se déconcerta pas. Il parla du mariage en vivour qui est parfaitement décidé à ne pas quitter sa vie de garçon en prenant femme, et il continua à poursuivre Rose de ses orillades assassines et de ses propos amoureux.

En ce moment le vent d'automne apporta jusque dans la salle de l'herberge les sons lointains des cloches de l'église de Clefmont, qui tintaient lentement la vigile de la fête des morts.

— J'espère que vous allez finir maintenant, dit Rose en prenant un maintien grave.

— Il pourrai finirai-je? répondit Octave en quittant sa place auprès du foyer pour se rapprocher de la jeune femme qui était assise sur une *mai*, à quelque distance.

— Attendez-vous pas cette cloche?

— Eh! que me fait cette cloche? Me prenez-vous donc pour une vieille femme?

— Non, mais je croyais qu'un jeune homme qui n'a plus son père et sa mère devait être raisonnable au moins un jour dans l'année.

— La vie est trop courte pour en consacrer seulement une heure à la tristesse, repartit Octave avec insouciance, et d'ailleurs, ajouta-t-il, ce n'est pas aujourd'hui l'anniversaire de la mort de mes parents.

— C'est celui de tous les morts, fit la jeune femme, et par ans de celle de cette pauvre petite Geneviève, quoi qu'elle ait rendu son âme à Dieu le 15 de mai.

Geneviève était une jeune paysanne des environs, qui, séduite et abandonnée par Octave, avait, comme dit le poète anglais, laissé échapper à dix sept ans la coupe amère de la vie.

— Geneviève était une folle, repartit Octave. Refuser d'épouser mon piqueur, à qui je donnais six cents francs de rente!

Et, en prononçant ces paroles avec un haussement d'épaules, il essaya de passer un de ses bras autour de la taille de Rose. La jeune femme repoussa cette familiarité avec une vivacité énervée, et elle alla se réfugier auprès de la cheminée, devant laquelle l'étrangère était toujours debout.

Octave la suivit et, interrompant l'inconnu, il lui dit:

— Monsieur, vous qui avez beaucoup voyagé, à ce qu'il paraît, pourriez-vous m'apprendre si cette superstition de la veille des morts existe dans tous les pays?

— Sans aucun doute, répondit l'inconnu, mais avec des formes diverses et à des époques différentes. Les sauvages eux-mêmes, quoique privés des lumières de la loi, ont inventé le culte des tombeaux, et quelques-unes de leurs tribus les pratiquent avec les cérémonies les plus touchantes.

— Quelle folie! Les souvenirs joyeux sont les seuls biens à entretenir, si l'on tient à se conserver le corps en santé.

— Mais ceux de la tristesse sont les plus salutaires pour l'âme, jeune homme. Les plantes dont on se sert pour embellir sont presque toutes amères, repartit l'inconnu, avec une sévérité qui avait quelque chose de paternel.

— Ceci n'est qu'une phrase poétique, qui ne prouve absolument rien, riposta Octave en frottant ses doigts, et je soutiens qu'il n'est sage de songer à la mort que quand on est en âge d'avoir affaire à elle.

Un sourire mélancolique effleura la bouche habituellement sérieuse de l'inconnu, et Octave reprit:

— Ah! je devine votre pensée, monsieur le voyageur.

— Cela n'est pas bien difficile, répondit doucement celui-ci.

— Vous voulez dire qu'il n'y a pas d'âge pour avoir affaire à la mort?

— Ce n'est pas moi qui l'ai dit; c'est vous qui l'avez pensé.

— Je n'en suis pas plus inquiet pour cela; et, pour vous le prouver, je vous propose de passer à boire et à rire cette nuit, que tant de gens vont consacrer à la prière et aux larmes. La Brisée a de l'eau-de-vie et du sucre, moi, j'ai apporté des citrons dans mes sacoches; nous ferons du punch. Voulez-vous être des nôtres, monsieur le voyageur?

— Je boirai volontiers à votre santé, monsieur.

— Tu as entendu... La Brisée! s'écria Octave; va chercher les citrons et prépare le plus grand de tes saladiers.

La Brisée sortit en faisant signe à sa femme de le suivre, ce qui lui attira force brocards de la part d'Octave.

Cependant, lorsque le punch fut préparé, la conversation prit une tournure plus grave, bien que le jeune baron s'efforçât encore, par ses railleries, de la ramener sur des sujets frivoles.

Au dehors, le vent d'automne soufflait toujours, et ses rafales apportaient de temps en temps quelques accords confus et brisés de l'harmonie des cloches de Clefmont.

Il parla chasse, ce qui était bien naturel dans la circonstance où se trouvaient les hôtes de La Brisée, et chacun conta son histoire plus ou moins amusante et vraisemblable.

— Ne nous ferez-vous pas aussi quelque récit de chasse, monsieur le voyageur? demanda Octave à l'inconnu.

— Mes contes sont trop vieux pour pouvoir vous intéresser.

— Quand les contes sont bons, ils ressemblent au bon vin, qui gagne en vieillissant, dit un des compagnons d'Octave.

— Eh bien! messieurs, écoulez-moi donc, fit l'inconnu, et il commença en ces termes:

LE CERF DES ARDENNES.

Légende.

« Vers le milieu du dix-septième siècle et sous le pontificat du pape Serge 7^e, vivait au environs de la ville de Maëstricht deux frères qui appartenaient à l'une des plus grandes familles du pays. Jeunes, beaux, riches, spirituels et vaillants, ils menaient une existence joyeuse, sans jamais se souvenir de la veille et sans avoir aucun souci du lendemain. Ils n'avaient pas encore vingt ans, qu'on les citait déjà pour leurs désordres de tous genres, et bien des époux et des mères déploraient le jour où ils leur avaient donné l'hospitalité dans leur château ou leur chambre.

« Ces deux frères, qui se nommaient Hubert et Rimbaud, étaient passionnés pour la chasse. Tous les instants qu'il ne consacraient pas à la galanterie, ils les passaient à parcourir les forêts de la contrée à dix ou quinze lieues à la ronde, suivis d'un magnifique équipage, heureux complice de leurs proesses. Quand les sons de leurs cors résonnaient sur le sommet d'une montagne ou dans le fond d'une vallée, les cerfs et les biches se retiraient dans leurs forêts les plus impénétrables, les nonnettes tremblaient comme la feuille au fond de leurs montures; et les mères anxieuses cachaient leurs jeunes filles dans les réduits les plus secrets de leurs demeures. Hubert et Rimbaud s'amusaient de ces terreurs, sachant très bien que leur meute atteindrait partout les animaux en fuite, et que nul bourgeois ou manant ne serait assez osé pour tenir sa porte close quand ils viendraient y frapper sous un prétexte quelconque, car ils étaient les plus grands seigneurs et les seuls maîtres du pays.

« Un soir d'automne, comme qui dirait aujourd'hui, ils se présentèrent, accompagnés d'une suite nombreuse de gens de chevaux et de chiens, devant l'huis d'un modeste hermitage où quelques saintes femmes craignant Dieu s'étaient retirées pour vivre dans la prière et la méditation. Ils demandaient l'hospitalité pour la nuit et devaient chasser le lendemain dans la forêt des Ardenues. Les épouses du Seigneur se refusèrent d'abord à recevoir cette bruyante et dangereuse compagnie; mais Hubert et Rimbaud firent entendre de si épouvantables menaces, que force fut de leur ouvrir la porte de l'asile de paix. Ils y passèrent la nuit en débâcle, chantant tout à sa, scandalisant les pauvres recluses par leurs chansons impies, raillant leurs us dévotieux et s'oubliant jusqu'à danser sur les tombes de leur petit cimetière. Le jour put seul mettre un terme à ces insolents abus de la force et de la puissance, et quand les deux frères sortirent de cette maison souillée et désolée, une vieille religieuse leur lança du seuil un terrible anathème qu'ils reçurent en riant.

« Il faut rendre cette justice à Hubert, l'aîné des deux frères, qu'il chercha à plusieurs reprises à retenir Rimbaud, et qu'il ne l'imita dans ses insultes et ses impiétés que lorsque son cerveau fut troublé par les fumées des vins qu'il avait apportés avec eux, comme ils faisaient tous dans leurs excursions.

« Ils se mirent en chasse, et bientôt leurs chiens découplés dans la forêt des Ardenues lancèrent un magnifique cri-dors.

« Ils le suivirent par monts et par vaux, franchissant tous les obstacles, lançant leurs chevaux au milieu des torrents pour les passer à la nage, et laissant bien loin derrière eux tous leurs serviteurs, car nul parmi ceux-ci ne les égalait en adresse et en intrépidité.

« Au coucher du soleil ils se trouvèrent à l'extrémité d'une profonde vallée où leur meute tenait aux abois le cerf qui ne pouvait plus courir.

« Le vaillant animal, retranché entre deux quartiers de roc qui gaillaient sa croupe, se disposait à vendre cherement sa vie.

« Déjà les chiens les plus intrépides gisaient étendus sur la

terre ensanglantée, et d'autres léchaient leurs blessures à l'écart.

« Rimbaud tira une courte et forte épée qui ne le quittait jamais, et il mit pied à terre pour aller au secours de la meute.

« — Mon frère! mon frère! s'écria Hubert en sautant aussitôt de son destrier, au nom du ciel, ne le tue pas, car il nous en arriverait malheur.

« — Que parles-tu du ciel, mon frère? répondit Rimbaud. Moi je le jure par l'enfer que cet animal périra de ma main.

« — Mais tu ne vois donc pas cette corne lumineuse qu'il porte entre ses deux ramures? reprit Hubert avec angoisse. Par l'âme de notre pieuse mère, Rimbaud, rappelons nos chiens et allons dans quelque masoir laver nos souillures aux ondes salutaires de la pénitence.

« Rimbaud répondit par un horrible blasphème à cette pieuse inspiration, et il s'élança sur le cerf la dague en avant.

« — Seigneur, ayez pitié de lui! s'écria Hubert en tombant à genoux.

« Le cerf bondit furieux à la rencontre de son adversaire, qu'il frappa en pleine poitrine de ses terribles andouillers.

« Puis, quand il l'eut couché sur le sol, il le broya sous ses sabots de fer.

« Hubert aurait voulu courir à son secours, mais une puissance invincible paralysait ses forces et le clouait foudroyé à la place où il était tombé à genoux.

« Quand il put se relever, le corps de Rimbaud ne présentait plus qu'une masse informe de chair souillée de sang et de fange.

« Hubert se prosterna de nouveau, car il entendit dans le ciel une voix qui lui disait: « Hubert! Hubert! le Seigneur a eu pitié de toi, aie pitié de ton âme. »

« Le cerf était toujours là, mais immobile et portant la corne lumineuse entre ses deux ramures.

« Quelques instants après, les veneurs de la suite des deux frères arrivèrent de toutes parts à bride abattue, attirés par les hurlements lamentables de la meute qui paraissait frappée de vertige.

« Les restes défigurés de Rimbaud gisaient piteusement dans une mare de sang.

« Hubert et le cerf miraculeux avaient disparu.

« Les veneurs jetèrent dans toutes les directions de la forêt leurs clameurs et leurs fanfares de détresse; l'écho seul leur répondit avec un accent lugubre.

« Soixante ans après, un pieux évêque mourait à Maëstricht. Les malades et les affligés, qui allaient en foule toucher ses restes, s'en retournaient guéris et consolés.

« Ce saint personnage était le frère de Rimbaud; c'est aujourd'hui le patron des chasseurs.

« Vous me demandiez un conte, messieurs, dit l'inconnu après avoir terminé; excusez-moi si je l'ai remplacé par une histoire.

« Elle est un peu lugubre, votre histoire, repartit Octave en avalant tout d'un trait un grand verre de punch: mais elle ne m'empêchera pas de boire et de chanter toute la nuit, en regrettant que nous ne soyons pas chez les nonnettes de la forêt des Ardenues au lieu d'être dans ce misérable cabaret.

« L'inconnu se leva gravement de table, prit une chandelle et se retira après avoir salué avec une politesse digne des quatre veneurs.

« Ceux-ci passèrent le reste de la nuit à boire et à chanter, pendant que les cloches de Clefmont tintaient toujours la Vigile des trépassés.

« Le lendemain matin, une heure avant le lever de l'aurore, La Brisée traversait sur la pointe du pied la salle du rez-de-chaussée de son auberge pour s'en aller faire le bois dans la forêt de Clefmont.

« L'inconnu de la veille était avec lui, prêt à se remettre en voyage; quant aux quatre jeunes cavaliers, vaincus par la fatigue et engourdis par leurs nombreuses libations, ils s'endormirent sur des chaises auprès du feu qui s'en allait mourant.

« Bientôt on entendit le bruit du pas d'un cheval; c'était l'inconnu qui s'éloignait.

« Quelques secondes après repartit la marche lourde d'un piéton chaussé d'un soldat ferre: c'était La Brisée qui partait avec son âme.

« Ce dernier bruit s'était à peine perdu dans l'éloignement, que le baron Octave se leva de la chaise qu'il occupait au coin de la grande cheminée.

« Il alla d'abord vers la porte de sortie, l'ouvrit avec précaution, écouta pendant quelques instants, la tête penchée en dehors, puis il repoussa la porte, la ferma en dedans à double tour et s'approcha d'un de ses camarades, endormi au coin du feu.

« — Allons, debout, Gustave, lui dit-il à demi-voix, en touchant légèrement son epaule. Il est parti, nous sommes les maîtres de la maison, et tu sais ce que tu m'as promis.

« Gustave s'éveilla à peu près, mais il n'en valut guère mieux, car il était aux trois quarts ivre.

« — Tu vas faire sentinelle ici, reprit Octave en secouant rudement le bras de son ami pour le rappeler à lui-même. La Brisée est bien parti, mais il peut avoir oublié quelque chose, et tu comprends...

« — C'est bon... c'est bon... murmura Gustave d'une voix empâtée. Tâche de faire entendre raison à la femme, moi je te réponds du mari.

« Et sa tête rebomba sur sa poitrine en même temps qu'un roulement sourd annonça qu'il se rendormait.

« Je ne suis sûr de rien avec cette bête bruyante, pensa Octave; mais j'ai fermé la porte de devant à double tour et s'il rentrait par celle de derrière, comme elle fait beaucoup de bruit, je serais toujours averti. Croyez donc sur les amis, se dit-il encore en tout haut en désignant par un geste dédaigneux Gustave affaissé comme une masse inerte sur sa chaise.

Puis Octave se dirigea à pas de loup vers un escalier qui conduisait à l'étage supérieur de la maison.

En ce moment les cloches de Clefmont, qui avaient cessé de se faire entendre pendant quelques instants, recommencèrent leur lugubre carillon ; en même temps une lueur blafarde, se montrant à l'horizon du côté de l'orient, annonça que le jour ne tarderait pas à paraître.

Les trois jeunes gens restés auprès de la cheminée commencèrent à se réveiller successivement, en passant par toutes les différentes phases grotesques de cette triste fonction de l'humanité, qui se montre alors sous son aspect le moins brillant.

— Eh bien ! où est donc le baron ? demanda le premier des trois qui put retrouver assez de présence d'esprit pour remarquer que la bande n'était plus au complet.

— Le baron ? balbutia Gustave ; il est allé consoler Rose de l'absence de La Brisée, qui est parti pour faire le bois.

— Bien joué ! s'écrièrent les deux autres en riant. Tout à coup, au milieu de leurs rires, on entendit comme des gémissements étouffés qui venaient du côté de l'escalier, mais ce bruit sinistre se perdit bientôt dans les murmures du vent qui apportait plus distinctes que jamais les harmonies plaintives des cloches de Clefmont.

Les trois jeunes gens se rendirent à l'écurie pour préparer leurs chevaux ; ce fut là que le baron Octave les rejoignit une demi-heure après.

Il se présenta à eux, pâle, défat et les vêtements en désordre ; tous ses traits bouleversés portaient l'horrible empreinte du crime quand les remords commencent à l'illuminer.

Il avait l'air si sombre qu'aucun de ses amis n'osa l'interroger.

— Tous quatre monteront à cheval en silence et se dirigeront vers le rendez-vous ou la meute et les piqueurs étaient déjà arrivés.

Bientôt on vit venir La Brisée, précédé de son limier. Il annonça qu'ainsi qu'il s'y attendait, il avait remis *Mandrin*, le terrible sanglier, dans un fort situé à peu de distance.

On régla immédiatement les dispositions de l'attaque, qui fut magnifique d'ensemble et d'impétuosité.

D'abord l'animal se fit battre dans les cantons qu'il fréquentait d'habitude ; mais, serré de près par la meute, éfrayé par les fanfares qu'on lui jetait de tous les côtés, il prit un grand parti et débuscha en plaine.

Pendant cinq heures ce fut une course furieuse et pleine d'incidents dramatiques. Plus d'un vaillant chien tomba mort au champ d'honneur, sans que l'ardeur de ses compagnons faillit un seul instant. Octave était toujours là pour les exciter de la voix et de la trompe.

Enfin *Mandrin*, comme le cerf miraculeux de saint Hubert, ne pouvant plus courir, se décida à une résistance désespérée.

Il se précipita dans une formidable cèpe de houx, de genêts et de genévriers, et il engagea la lutte contre les restes héroïques de l'équipage.

Octave, voyant succomber ses meilleurs chiens, mit pied à terre pour prendre part au combat, et s'avança, la carabine à la main, vers l'endroit où il avait lieu.

Le sanglier l'aperçut, et, s'élançant par-dessus les chiens qui l'entouraient, il se précipita à la rencontre de l'irrépressible veneur, qui fit feu.

Mais sa main tremblante trompa la sûreté habituelle de son coup d'œil ; sa balle ne fit à *Mandrin* qu'une blessure légère qui n'eut d'autre résultat que d'exciter sa fureur.

En moins d'une seconde il fut à quatre pas d'Octave, qui tira une seconde fois, mais la capsule seule partit.

Il voulut dégainer son couteau de chasse, il n'en eut pas le temps : le sanglier l'avait déjà renversé.

— A moi ! s'écria-t-il avec l'énergie du désespoir. Le sanglier, qui l'avait dépassé après l'avoir culbuté, revenait alors sur ses pas.

Mais en même temps accourait, le fusil à la main et prêt à faire feu, le bonhomme *La Brisée*.

— Mettez-vous à plat ventre, monsieur le baron, s'écria-t-il, et il coucha en joue.

Soudain une femme déchevelée, le visage couvert d'une pâleur livide, la prunelle ardente et fixe comme dans la démence, jaillit d'un taillis voisin en hurlant d'une voix rauque et entrecoupée ces mots qui étaient une condamnation à mort pour Octave :

— Laisse-le mourir... c'est un misérable qui m'a déshonoré ?

La Brisée lâcha son arme, qui tomba sur le sol. Cette femme était Rose... Elle entra dans le taillis en poussant des cris déchirants.

Le sanglier se précipita vers Octave, sur le corps duquel il s'acharna jusqu'à ce qu'il ne fut plus qu'un cadavre...

Le lendemain, les cloches de Clefmont sonnaient encore, mais cette fois c'était l'office et non la *celite des morts*.

M^{de} DE FOURBAZ.

La Hongrie et la Croatie.

(Suite. — Voir le N^o 293.)

Le paysan hongrois est franc, loyal ; il réunit l'étrange contraste d'un cœur doux et bon et d'une irritabilité facile à exciter. Loin de se saisir des moindres avantages, il a les sentiments plus nobles ; il est généreux, libéral. Le sol le plus fertile des comités habités en majorité par les Hongrois, est leur partage, devient pour eux une source d'aïssance et contribue à développer les qualités qui distinguent leur nature. Le paysan, curieux de nouvelles, aime à causer ; une conversation amicale le crée, l'égare et le rend bienveillant. Fidèlement voué à sa dévotion, il remplit consciencieusement ses devoirs de piété et tout ce qu'il croit ordonné

par sa religion. — Les catholiques hongrois sont au nombre d'environ sept millions, les protestants de trois millions cinq cent mille. — Soldat, le Hongrois marche et combat à pied couragement, mais son véritable élément, c'est le service de la cavalerie ; car, dès sa plus tendre enfance, il vit dans les rapports les plus intimes avec les chevaux. On peut dire, avec raison, que le Hongrois nait cavalier. Le paysan tient aux anciens usages, méprise surtout les innovations qui viennent du dehors, car sa patrie est pour lui le résumé des perfections. Ce peuple errant, ces infatigables nomades d'autrefois sont maintenant inséparablement attachés à la terre qu'ils ont adoptée pour patrie ; aussi peut-on l'entendre eux seuls à l'étranger, et avons-nous entendu dire, par plus d'un Hongrois, ces mots passés en proverbe : — *Ettra campus Hungaria non est via !*

L'homme du peuple ne connaît pas de plus grands biens que le repos, la pipe qu'il a presque constamment à la bouche, et la *csuttora* ou flacon de bois qui sert à contenir sa consommation de vin. Il n'est pas de maison hongroise ou ostensible n'existe dans toutes les dimensions ; il s'en trouve quelquefois de la grandeur d'un baril. Les hommes de condition même se servent de la *csuttora* en voyage, à la chasse, et, depuis le *tokay* jusqu'à l'eau des marais ou les eaux salines, l'unique breuvage du père dans les steppes déserts de la Hongrie, la plupart des boissons hongroises sont renfermées dans la *csuttora*. La *csuttora* a une forme très singulière : elle a la forme d'un flacon de bois renflé au milieu, un peu plus que la carapace d'une petite tortue de terre, aplati aux deux côtés, et muni d'un petit et étroit goulot qui représenterait assez bien la tête de la tortue. L'agencé au tour et fait d'une seule pièce, ce vase est percé d'un trou à chaque extrémité ; le goulot est mis dans l'extrémité supérieure, tandis qu'une pièce de bois emboîte celle du fond, et le bouchon est orné d'une jolie rosace en cuir bigarré. Cette *csuttora* aux minces parois est d'ordinaire revêtue de peau de poulin, ornée de lanières de cuir, et les Hongrois la passent à leur cou au moyen d'une étroite courroie. Elle est, en outre, montée sur quatre petits pieds fort rapprochés et fort courts, sur lesquels elle n'est pas plus solidement posée que le propriétaire lui-même n'est sur ses deux longues jambes après avoir vidé la *csuttora*. La nation l'a ornée avec soin, avec une sorte de prédilection ; elle célèbre par des chansons la *csuttora*, comme nous chantons en France le verre et la bouteille. Ce vase, dans sa forme actuelle, a sans doute déjà été fabriqué par les Magyars dès temps les plus reculés : ces nomades errants ont sans doute parcouru l'Asie, portant à leur cou la *csuttora*, et sans doute les vit-on ainsi entrer en Hongrie. Le peuple d'Asie, chez lequel on trouverait cet ustensile des Hongrois, deviendrait donc de la plus haute importance pour les savants qui sont depuis si longtemps à la recherche de frères Magyars.

Les soins donnés à l'éducation du paysan hongrois consistent simplement dans l'éducation religieuse qu'il reçoit du curé ou du ministre le dimanche après midi, puis le sermon sur divers sujets de morale, enfin dans l'instruction qui lui est donnée pendant quelques mois de l'hiver, mais dans peu de villages, et qui eux-mêmes ont l'esprit indiscipliné du curé, qui eux-mêmes ont le goût de la nature, trop contents s'ils peuvent de bonne heure se faire secourir par eux dans leurs travaux. Il y a là, pour la partie vraiment libérale de la nation, une grande tâche à accomplir. Nous savons que, dans ces dernières années, on a commencé à travailler dans ce noble but ; c'est la première réforme à introduire chez un peuple qui veut marcher en avant dans la civilisation, c'est ce que veut aussi fermement la majorité de la nation Magyar.

L'homme du peuple, en Hongrie, se nourrit bien. Depuis trente ans, l'usage de la viande s'est tellement répandu qu'elle paraît chaque jour sur la table du paysan. On fait encore un usage fréquent de choucroute, de fait de mets apprêtés avec de la farine. Le lard cru avec du pain est un aliment favori du peuple hongrois aussi bien que du slave, et l'huile de chanvre s'emploie en carême au lieu de beurre fondu. Le pain de l'Esclavon, qui se nourrit tous les jours surtout de pommes de terre, est fait de farine de seigle mêlé d'orge ; il est pesant, noir, aigre et fort grossier, tandis que le Hongrois se nourrit d'un bon et savoureux pain de froment, dont la miches a quelquefois deux pieds de diamètre. Les aliments qui conviennent surtout aux Hongrois sont le maïs, qu'ils savent apprêter de diverses manières, puis du lard en quantité, du beurre fondu, et en général toute espèce de graisse ; puis encore le poisson du Danube et de la Vaag qu'ils doivent entièrement au commerce de *papriska*. On prétend que cet assaisonnement, qui n'est autre chose que le poivre des Turcs et des Arabes, les préserve d'une foule de maladies causées par l'usage excessif des mets gras, et auxquelles ils succomberaient infailliblement. — Les Hongrois-Allemands sont exempts de ces maladies, parmi lesquelles la plus terrible est celle qu'on nomme *cosmor*, causée par l'usage trop fréquent du lard. Elle se déclare souvent tout d'un coup par le manque d'appétit, le dégoût, la lassitude, la roideur du dos, enfin par des nœuds qui ne tardent point à se montrer sous la peau. nul médecin, nul remède ne les en saurait guérir, prétendent les Hongrois. Ce mal dure trois jours qu'ils passent à bâiller, en s'abstenant de toute nourriture. Ils se sentent soulagés, disent-ils, en se faisant frictions au dos, en pliant et en pressant les articulations des membres, c'est pourquoi les hommes du pied et secouer rudement les bras ; c'est ce qui dissipe la maladie, disent-ils sans sourciller. Les petits gentilshommes campagnards, qui passent leur vie dans l'abondance et l'oisiveté, sont tout autant sujets à cette maladie que les paysans eux-mêmes. Nous entendimes un jour être un de ces gentilshommes qui souffrait beaucoup du *cosmor*. Sa pauvre épouse, que les éris de son mari remplissaient d'é-

pouvant, avait alors à lutter contre le mal, à masser, à pétrir, à frictionner, élever et déteindre les membres en gratter, à secouer pendant trois jours consécutifs le corps du malade.

Le Hongrois savoure le vin avec délices et témoigne du mépris pour la bière. L'eau est la boisson ordinaire de l'Esclavon ; il prend rarement du vin, laissez la bière aux Allemands et ne se plaint pas à boire chez lui ; aussi peut-on le voir, les jours de fête, à l'aube, buvant de l'eau-de-vie fort mauvaise à pleins verres jusqu'au soir.

Les Hongrois-Allemands sont, en général, d'un caractère dont les traits saillants sont le sentiment religieux et l'hospitalité. D'une grande sobriété, ils se nourrissent assez bien et à peu près des mêmes aliments que leurs frères d'Allemagne. Leur propriété est exemplaire et leurs bestiaux sont les plus soignés. Leur humeur est joviale, douce et cet esprit naturel de sociabilité se développerait d'avantage, si ne s'élevait un obstacle insurmontable entre eux et la race hongroise. Ces derniers ont toujours souffert difficilement un autre peuple dans les lieux qu'ils habitent. Les Allemands sont plus portés vers les Slaves et s'entendent beaucoup mieux avec eux quand ils habitent un même village. L'Allemand du commun est fort diligent, prompt à tout faire et de bonne volonté à remplir les occupations que son état lui impose. Il l'emporte, en cela, sur ses compatriotes hongrois et surtout slaves. Outre son activité au travail et son aptitude au labourage, il est très soigneux, très économe, et suit un régime fort modéré.

Les Raitz ou Ruthènes ont les mœurs dissolues. L'état d'abandon où ils se trouvent, les régéne dans laquelle la jeunesse est élevée parmi eux, les reléguent au dernier rang des peuples de la Hongrie. Ils s'adonnent avec excès à l'eau-de-vie, hommes et femmes, et sont infidèles en mariage. La part de travail qui incombe à la femme dépasse, chez ce peuple, celle du mari, qui manque absolument de tous égards envers elle. La moindré circonstance, fête, mariage, naissance ou mort, donne lieu à un festin où il se fait une prodigieuse consommation d'eau-de-vie. Leur danse se borne à la coutume de l'action de tourner, vraie danse d'ours, qui, à en juger par leur manière, leur cause un plaisir extraordinaire. Un seul violon commence l'orchestre, et ne tient aucun instrument que jusqu'à mi-course, en phase en mesure l'archet sur les quatre cordes à la fois, et en tire ainsi toujours le même ton particulier et monotone. Les chants de ce peuple sont d'effrayants misgissements qui se font entendre toujours sur le même rythme. N'ayant aucune notion religieuse, les Ruthènes, qui sont de la religion grecque, ont l'imaginaire remplie des superstitions les plus absurdes.

Les Valaques de Hongrie sont d'une taille élevée et de formes robustes. Ils ne sont pas moins inculques que les Raitz : violents dans leurs passions, vindicatifs, sales, paresseux à l'excès et ignorants, ils sont soumis aveuglément en toutes choses à leurs popes, aussi abrupts, aussi ignorants qu'eux-mêmes.

Les Juifs ont en main une grande partie du commerce en gros et de transit de la Hongrie ; ils trafiquent de tout, l'usure en grand et tiennent généralement les auberges, les *corda* ou auberges des villages et des grands chemins, les bougeries et les boulangeries. Ils sont généralement fort maltraités par les indigènes, qui ne leur reconnaissent aucun droit politique et les traitent en fripons. Il y a déjà plusieurs années que les juifs de Hongrie ont offert cinq millions de francs à la Diète pour être émancipés ; malgré la répulsion qu'on leur montre, il y a lieu de croire qu'ils obtiendraient bientôt leur émancipation complète.

La manière de construire les maisons est fort diverse parmi les habitants de la Hongrie. Les montagnards construisent les leurs de poutres arrondies qui s'agencent l'une dans l'autre et dont les interstices sont cailloutés de terre et de mousse. Les colons allemands ont des habitations toutes semblables, mais elles sont hautes d'un étage entouré d'une galerie qui, d'un côté, s'abaisse en escalier. L'éclancher des poutres, à l'endroit où se trouve l'âtre, est longue de six pieds, haute de quatre ; cet espace est rempli de terre grasse compacte pour empêcher que le feu n'atteigne le bois ; un trou pratiqué dans la partie supérieure d'un des côtés, tient lieu de cheminée en livrant passage à la fumée. Les rez-de-chausée est le grand atelier ou toute la famille se réunit pour travailler ; la pièce supérieure, dans laquelle la chaleur monte à travers des ouvertures, est la chambre à coucher — Les Slaves bâtissent communément leurs maisons en briques non cuites, séchées au soleil, et les couvert de chanvre ; la plupart des chambres sont voûtées et dépourvues de cheminée ; elle est remplacée par une sorte de tuyau, haut d'un mètre, dont l'ouverture est sous le toit, de façon que la fumée interceptée se répand au-dessous, cherchant une issue, passe par où elle peut. Il est impossible à qui n'y est pas habitué, de tenir deux minutes dans ces chambres, tant la fumée y est épaisse ; et pourtant les Esclavons vivent en hiver toujours dans cette atmosphère. Quoique ne s'en soit pas accoutumés à ces tuyaux sous les toits croit que le feu a pris au chaume fumant, et cependant les incendies y sont rares. Les maisons des villageois hongrois sont souvent aussi construites en briques non cuites, mais couvertes d'un toit de roseaux et garnies de cheminées.

Les Croates, désignés en Hongrie sous le nom de *Horthath*, forment à peu près le sixième de la population de ce royaume. La Croatie est composée des trois comités de *Tarasd*, *Zagrad* et *Koré*, de plus, elle comprend plusieurs cercles ou provinces militaires. Bien qu'en partie annexée à la Hongrie et relevant conséquemment de ce royaume, elle a un gouverneur, appelé dans le pays *ban*, nommé par l'empereur d'Autriche comme roi de Hongrie, qui a entre les mains non-seulement l'administration suprême des provinces croates, mais encore le commandement supérieur de toutes les troupes de cette nation. L'Autriche a quelquefois



Danse Croate.

nommé à ce poste des étrangers : en temps de paix, ce n'est pas d'une grande conséquence; mais en d'autres temps une telle nomination exposerait beaucoup l'autorité du ban à être méconnue des Croates. Le choix qu'a fait récemment la cour de Vienne de Jellachich comme ban de Croatie était intentionné, car elle avait compris que, pour soulever plus facilement les Croates contre les Hongrois, pour se les attacher, il fallait à tout prix mettre à leur tête un chef indigène qui eût leur confiance. Jellachich, officier de fortune, que sa haine contre la race hongroise, son attachement exalté au slavisme, ses talents militaires incontestables et l'intérêt sincère qu'il portait au soldat en général avaient rendu populaire dans toute la Croatie, était l'homme qu'il fallait dans un moment si critique. Aussi fut-il élevé, il y a un mois, du simple grade de colonel à celui de feld-marschal-lieutenant ou de lieutenant-général, et immédiatement après fut-il nommé ban de Hongrie et commandant général de toutes les troupes de Hongrie et des parties y annexées. Jellachich, né d'une famille de pauvres gentilshommes de la Croatie, est âgé d'environ



Gardo-frontière irrégulier du ban de Croatie.

cinquante ans; sa taille est au-dessus de la moyenne, ses membres robustes et bien proportionnés, ses cheveux bruns et rares, ses moustaches épaisses et frisées, ses yeux noirs; les traits de son visage sont durs et dénotent une grande énergie. Excellent cavalier, chasseur adroit, il a parmi la noblesse hongroise, dont il est fort connu, la réputation d'un joueur passionné; on l'accusait dans ces derniers temps d'entretenir des relations secrètes avec la chancellerie autrichienne. Nous avons eu l'occasion de le rencontrer en Hongrie il y a quelques années.

Les Croates sont une race d'hommes vigoureux, supérieurs aux autres peuples slaves par la taille et la vigueur du corps. Ils ont l'esprit peu cultivé, mais non pas sans aptitude à acquérir quelque capacité; ils sont rudes, mais laborieux et doués d'une douceur et d'une bonté naturelles. Le Croate est serviable, même envers ceux dont il n'a pas de récompense à attendre, et se distingue par sa bonne foi.

Le Croate est bon soldat, très discipliné et brave; il sert volontiers dans l'infanterie; aussi compose-t-il une grande



Femme et enfant de la frontière Croato-Hongroise.

Jeune fille Croate en costume de fête.

Costume des femmes Croates



Joseph, baron de Jellachich, ban des Croates.



Joseph Bem, commandant en chef des troupes de la ville de Vienne.



CAMP DES MAGYARS.

Artillerie de la landwehr, — Artillerie régulière, — Garde nationale rurale, — Officier de la garde nationale mobile, — Commandant de la garde nationale rurale, — Cavalerie régulière, — Hussards, — Jazégo.

partie de l'infanterie autrichienne, qu'il n'a pas pu contribuer à rendre redoutable. En effet, à voir manœuvrer ces grenadiers alibéiques dont le plus petit n'a pas moins de cinq pieds six pouces, à voir leur immobilité, la régularité de leurs mouvements et leur attitude fière et martiale, on ne peut s'empêcher de les admirer et d'estimer ce que valent de telles troupes.

La Croatie a une organisation toute militaire. Les hommes valides indistinctement doivent le service, qui n'est que temporaire : ils vont à tour de rôle et à une époque fixe prendre les armes, et reviennent, après avoir fait leur temps, reprendre leurs travaux d'agriculture. Ils sont tous enrôlés et classés, de tel sorte qu'en temps de guerre on d'insurrection, pour nous servir de l'expression usitée dans le pays (ce mot n'a pas le sens que nous lui donnons, mais celui de levée en masse et immédiate, chacun se rend à son poste au lieu qui lui est indiqué invariablement dans son classement. C'est grâce à ce système de levée qu'il a été si facile au ban Jellachich de mettre en peu de jours sur pied une armée de 30 à 70,000 hommes. La cavalerie croate n'est pas nombreuse : elle se compose de husars, de hulans et de szerechians ; les chevaux de Croatie sont durs, vigoureux, mais d'assez petite taille.

Les Croates font un service pénible dans les cercles militaires qui bordent la frontière turque : il est conchy en partie de l'infanterie et en partie aux cavaliers szerechians et irréguliers du ban. L'uniforme des szerechians se distingue tout particulièrement de celui des autres gardes-frontières : on dirait le modèle de quelque ancien costume national des frontières actuellement disparu. Une veste étroite, richement brodée et garnie de quatre rangées de boutons sur leur taille et relève la poitrine en forme de cuirasse : elle est recouverte d'un surcot dont le capuchon couvre la tête en temps de pluie : leurs pantalons, bleu-clair et bariolés de couleurs de diverses couleurs, sont justes et serrés à la manière hongroise ; leurs bas, épais, sont également brodés de fil rouge. Et leurs chevaux, très-sensibles en grosses nattes, retombent sur les oreilles comme ceux des pères hongrois. Ils ont les traits réguliers, et leur physionomie surpasse en beauté toutes celles que l'on rencontre sur cette longue frontière turque qui traverse toute la lisière méridionale de la Hongrie jusqu'à la Transylvanie. Des armes turques, un yatagan, et deux longs pistolets, garnissent leur ceinture ; une giberne pend sur le devant, et une arquebuse ornée à la turque d'une riche martreterie est jetée sur leurs épaules. En un mot, le pittoresque et poétique aspect du szerechian forme un frappant contraste avec les uniformes autrichiens. Depuis les temps anciens, ce corps de troupes a une constitution à part et se trouve soumis à des obligations particulières : peut-être fut-il reconnaître dans ces szerechians l'élite des anciens habitants de la frontière, peut-être sont-ce la descendants des anciens gardes-frontières célèbres de Mathias Corvin. Maintenant ils sont en quelque sorte les gardes de la frontière, un corps franc réparti par nombre de cent et deux cents hommes parmi les régiments des frontières. — Une compagnie est employée au service de la marine sur les côtes de la Dalmatie. — Ils font partie des gens les plus importants de la frontière et sont craints et estimés : chaque officier se fait accompagner par deux d'entre eux lorsqu'il entreprend sa route, qui embrasse quelquefois une étendue de poste de huit à dix lieues ; ils connaissent les voies fréquentées par les brigands, les voleurs et les contrebandiers, et les suivent à la piste : la population et le terrain des deux frontières leur sont bien connus. Leur service est gratuit, c'est leur *radot* ou corvée.

Ce qui est remarquable, c'est que les noms de leurs chefs sont à la langue turque, ou les nomme *basis* (chefs supérieurs) : ainsi le colonel des szerechians est appelé *han-nahasi*, les autres chefs *vira-basi*.

Il y a des corps de szerechians dont le costume diffère légèrement de celui que nous avons décrit plus haut ; ainsi les gardes irréguliers du ban, au lieu de la veste serrée et bouffante, portent la veste turque rouge, et leur tête est couverte d'un haut bonnet : ce costume n'est pas moins pittoresque que l'autre, nous en donnons un dessin. Ces compagnies font aussi le service de corvée et tous ceux à qui il est obligatoire se rendent au *cordan* quand est venue l'époque fixe à l'avance par les chefs des cercles.

Les Croates se livrent à l'agriculture, mais ils éprouvent une sorte de prédilection pour le charriage auquel ils s'attachent jour et nuit ; les marchés de Pesth et de Vienne offrent l'occasion la plus fréquente à cette occupation favorite. La plupart, indépendamment de leur langue maternelle parlent l'allemand, et ne peuvent jamais y atteindre cette perfection qui ferait reconnaître leur origine. Le jeune Croate est large et robuste des épaules, et pourvu qu'il puisse s'amuser le dimanche à la danse avec sa maîtresse, il se livre volontiers pendant le reste de la semaine au plus dur travail. Le costume des hommes ressemble beaucoup à celui des Hongrois ; ils portent tantôt le pantalon hongrois collant, tantôt, et principalement l'été, le *galya*, mais plus court et toujours serré dans des bottes montantes qui sont leur seule chaussure ; ils ont une ceinture fort haute garnie de courroies et qui leur sert à porter tous les petits ustensiles dont ils ont un besoin continu ; leur chapeau est rond et à larges bords, leur chemise toujours depourvue de col ; ils portent les cheveux et les moustaches longs. Le costume des femmes varie d'un cercle ou d'un comitat à l'autre. Les unes, comme celles que le dessin de la danse croate représente, portent le corset hongrois par-dessus une robe qui ne va qu'au genou ; leur tête est entièrement enfoncée dans une pièce de toile blanche ; elles portent des bottes montantes. Les personnages du groupe qu'offre le dessin dont nous venons de parler, sont des Croates qui habitent la frontière croato-hongroise. D'autres femmes de la Croatie portent une robe montante et allant jusqu'au-dessus du genou, une ceinture

bourrante d'où pend une espèce de petit tapis à raies et des *boeskas* ou sangles à pointes recourbées ; on les rencontre aussi non loin de la frontière hongroise. Les jeunes filles, dont quelques-unes sont d'une beauté remarquable, ont des costumes variés. Les unes portent des jupes courtes retombant l'une par-dessus l'autre, et un corset bien roide leur entoure la taille ; le nombre des jupes est proportionné au plus ou moins d'aisance, au plus ou moins de fortune de la jeune Croate. C'est donc à la quantité de cette espèce de tenue que s'évalue, le dimanche à la danse, la grandeur de sa dot. En hiver elles mettent au dessus de leurs vêtements un petit surcot de gros drap rayé, et leur tête est couverte d'un petit bourrelet arrondi et fixé en haut ; les cheveux sont rassemblés derrière la tête en tresses. Les jours de fête le costume des jeunes filles est fort joli ; il consiste en une robe courte ornée sur la poitrine de broderies de couleurs diverses, et dont les manches larges se serrent à l'avant-bras au moyen d'une ceinture ; sur le corsage tombent en plusieurs rangs des colliers de coraux rouges. Par-dessus cette robe tombent de la ceinture par devant et par derrière des draperies en forme de pointes et frangées. La cheville est ornée de fleurs naturelles ou artificielles ; les pieds sont chaussés de *boeskas* à pointe recourbée, à hauts talons, et de bas brodés sur les côtés ; rien en un mot de plus coquet que ce costume ; on peut le voir aux dessins.

La danse des Croates, à laquelle ils s'adonnent avec passion, est lourde et disgracieuse, et se trouve composée d'un mélange de danses hongroises et allemandes. — La danse que représente le dessin ci-dessus est un pas hongrois, dansé par des Croates avec orchestre de bohémien ambulants. — La danse slave, qui se distingue des autres danses, est particulièrement fatigante pour la femme : aux sons d'une musique qui continue rapidement à deux temps, elle tourne bien cent fois sur elle-même pendant que son partenaire bondit en larges ronds autour d'elle, en frappant des mains et en chantant une strophe sur l'air de la danse. Le chant terminé, il la saisit soudain, l'enlève dans ses bras et la lance par-dessus sa tête, puis lui enlève la noque d'une main, tandis qu'elle l'entoure de la même manière ; ils tournent ensemble avec une vitesse qui ferait prendre le vertige à d'autres moins habiles qu'eux à exécuter cette danse. Ces longues et rapides pirouettes terminent la danse, qui recommence aussitôt, à moins que la lassitude ou un autre motif impatient de remplacer le précédent ne portent celui-ci à se reposer. Souvent leur orchestre est tout simplement une cornemuse. Les filles de cette nation ont en outre l'habitude d'accompagner toutes leurs actions de sons traités et soutenus qui se font entendre à de grandes distances. Il existe chez les Slaves d'innombrables chants rimés et d'airs mélancoliques, combinés de sons constamment bémolisés, de façon que les paroles exprimant la gaieté sont détonées sur un ton larmoyant.

La danse populaire des Hongrois, qui n'est pas moins fatigante que celle des Slaves, est empreinte d'un caractère plus sérieux, moins emporté, moins violent. Ils font aussi tourner de côté et d'autre leurs danseuses, les ressaisissent et les soulèvent pour les laisser échapper ensuite ; et tout cela avec une rapidité de mouvements surprenante. Ils accompagnent leur danse, à des points marqués, d'un cri guttural et strident, en même temps qu'ils se frappent la nuque de la main droite, et agitent les jambes l'une contre l'autre avec une grande rapidité. Le paysan hongrois ne veut pas d'autre orchestre que celui des *czigany*, ou bohémien de Hongrie, qui seuls, à ce qu'ils prétendent, savent rendre l'expression véritable des airs nationaux. Ces bohémien sont un des types les plus curieux de la Hongrie, nous essaierons d'en dépendre aussi exactement que possible.

Les *Czigany* de Hongrie ne sont pas moins de 60,000. L'historien hongrois Pray, qui a écrit en latin, dit que et les bohémien hongrois, chassés de l'Asie par Tamerlan, vinrent dans le pays des Magyars, en traversant la Thrace et la Macedoine ; outre la musique dans laquelle ils excellent, ils pratiquaient l'art de la divination et prétendaient être originaires de l'Égypte. On voit que sur ce dernier point il s'est bien d'accord avec leurs frères de France, d'Espagne et d'Angleterre. Le *czigany* qui, pendant la semaine tout entière, et par les plus grands froids, s'en va la poitrine nue, couvert tout au plus d'une chemise couleur bistre et d'un manteau percé en mille endroits, paraît, le dimanche, costumé à la hongroise, et s'il est possible d'un haut-de-chausses rouge, galonné d'or, que quelque gentilhomme n'a plus jugé metttable, et d'une pelisse garnie d'une fourrure de gosier de renard, ornée de tresses d'or et de boutons en argent. Ainsi accouté, la démarche fière et insolente, avec son énorme chevelure noire crêpée et son tête cuivrée, il a un aspect fort original. Il s'entête à posséder ce costume et s'efforce de le gagner en travaillant ; mais c'est pour la vie, car il ne s'en revêt qu'aux grandes fêtes. Quant à sa femme, d'une saleté repoussante, les cheveux hérissés et en désordre, elle est à demi couverte de lambeaux de vêtements de toutes couleurs ; on en rencontre plus d'une, surtout dans les campements de *czigany*, au bord des chemins, vêtus seulement d'une mauvaise chemise trouée. Ils se marient de bonne heure, à treize et quatorze ans ; souvent ils chargent l'un d'entre eux de faire l'office du prêtre, et sans autre cérémonie, ils se croient bien et dignement mariés ; ils sont du reste infidèles à leurs femmes et peu de peuples offrent une aussi grande immoralité. Ils se disent catholiques, mais ils sont plutôt de toutes religions et d'aucune. Vagabonds et voleurs, ils voyagent en bandes pendant l'été et campent sous des tentes en rase campagne ; en hiver ils regagnent leurs sales terriers ou huttes de terre, creusées dans le sol et situées toutes en dehors des villages. L'arrangement de leur ménage saurait tout au plus être comparé à celui des sauvages de l'Amérique méridionale, ce qui ne les empêche pourtant pas d'être aussi fières de leur nationalité que les juifs eux-mêmes ;

car ces vagabonds prétendent au premier rang d'ancienneté parmi les peuples européens.

Cette race est plus nombreuse dans le Banat et en Transylvanie que dans tout le reste de la Hongrie ; c'est peut-être à cause de la grande intimité dans laquelle les Valaques, qui sont la base de la population de ces deux provinces, veulent en tout temps avec ces nomades. Du reste, les *czigany* s'attachent plutôt à eux et aux Hongrois qu'aux Allemands et aux Slaves. Dans les contrées orientales on les entend parler le valaque, dans le midi et au centre le hongrois, à l'ouest un mauvais allemand ; mais entre eux ils ne se servent que de leur langue nationale. S'il est vrai que les bohémien soient d'origine indienne et que beaucoup des leurs existent dans ces contrées lointaines, le sauvage état de ceux de leurs frères qui ont habité pendant tant de siècles au milieu des nations les plus cultivées, sans adopter le moindre indice de civilisation, cette persévérance dans la barbarie, sans exemple dans l'histoire européenne, seraient pour les contrées de l'Inde un signe affligeant de lenteur dans les progrès de l'humanité. On remarque d'ailleurs que cette race diminue dans tous les pays où elle s'est établie ; et puis les nations parmi lesquelles on la rencontre ne lui viennent plus en aide comme par le passé. On en trouve un exemple en Transylvanie et surtout en Hongrie, où les *czigany* ne se montrent plus guère que comme menestrels ou cloutiers, tandis qu'antérieurement ils voyaient en ces mêmes pays exercer le métier de bourgeois. Dans les seizième et dix-septième siècles les têtes de beaucoup de magnats et de gentilshommes furent tranchées par les mains inhabiles de ces bourreaux bohémien. *Dosa*, le célèbre et malheureux roi des paysans, fut placé sur un trône ardent, et les *czigany* forgèrent sur sa tête une couronne de fer rouge.

Les meilleurs musiciens *czigany* sont organisés en bandes et attachés aux villes et bourgs ; ils excellent dans l'exécution des airs hongrois ; aussi sont-ce les vrais musiciens populaires de la Hongrie. Liszt, l'illustre pianiste hongrois, se plait à les réunir dans les rares voyages qu'il fait à Pesth : nous l'avons vu, il y a deux ans, dans cette ville rassembler chez lui les *czigany* pour leur faire exécuter quelques-unes de ses compositions hongroises. Il y a quelques années que la principale bande de Pesth s'est fait entendre à Paris. Les *czigany* se sont emparés surtout d'une composition appelée par les Hongrois *scordita* (air de danse nationale, où regne un génie tout particulier. Il existe une expression à la fois si triste et si énergique souvent un si sauvage désespoir et une plainte si déchirante dans ses variations du mode musical, que l'on se sent entraîné malgré soi aux impressions vives qu'excite cette musique. Les Hongrois en sont passionnés et disent qu'elle est la musique primitive des Magyars. Quoique le jeu des Bohémien soit généralement rude et sauvage, beaucoup d'entre eux jouent avec talent, et quelques-uns ont acquis une célébrité qu'ils doivent plutôt à l'enthousiasme musical inné en eux qu'à l'élevation d'un art à laquelle ils atteignent avec peine. Leurs instruments sont le violon, l'alto, la clarinette, la contrebasse, et, avant tous les autres, les cymbales, qui ne sont pas celles des anciens, les deux plateaux de métal frappés l'un contre l'autre, mais une sorte de grande guitare garnie d'une innombrable quantité de cordes qui chantent au moyen de deux baguettes, et produisent un cliquetis de sons formant la base de toute musique hongroise exécutée par les bohémien.

Les bandes de *czigany* sont organisées maintenant et sous la direction de Benjamin Egressy, qui a composé dans ces derniers temps de fort belles hongroises remplies de cette poésie si profondément expressive et mélancolique qui plait tant aux Hongrois. — Acteur au Théâtre-National de Pesth, Egressy est le traducteur de beaucoup de pièces françaises qui sont jouées et vues avec beaucoup de plaisir sur la scène hongroise. — L'air vraiment national des Hongrois, c'est la marche de *Rakoczy*, du nom du prince François Rakoczy qui tint tête si longtemps à l'empereur Joseph, et composée, croit-on, 20 temps de la révolte. Nous l'entendimes pour la première fois en 1845, dans une sérénade aux lambeaux donnée à François Deák, le patriote adoré de la Hongrie, le même qui fut nommé ministre de la justice dans le gouvernement nouveau créé par l'Assemblée nationale de Pesth. Nous ne saurions rendre l'effet que produisit sur nous cet air dont les notes tristes et énergiques tout ensemble font bondir le cœur. « Lorsque ces sons vibrant à mon oreille, nous disait un Hongrois, je me sens tout transporté et prêt à marcher à la conquête du monde. » Cette

Marseillaise des Magyars a été longtemps interdite à Vienne : les *czigany* savent tous jouer la note d'une manière satisfaisante ; nous ne saurions même dire si elle n'est pas plus énergique et plus émouvante, jouée par eux, à cause de leur jeu rude et sauvage. Les Hongrois aiment à l'entendre aussi presque toujours les bandes font des deux airs, la *Boeska* et la *Marseillaise*, un seul et même morceau qu'ils commencent par l'une ou par l'autre indifféremment. Plus d'une fois dans des fêtes, des bals, des réunions où nous nous trouvions, les Hongrois firent jouer la *Marseillaise* à cause de notre présence et comme pour rendre un témoignage de leur admiration et de leur sympathie pour la France ; cet air les électrise, disent-ils, et leur rappelle toujours les temps héroïques que nous avons traversés depuis un demi-siècle.

Nous espérons avoir donné de la Hongrie une idée générale aussi complète que pouvait le comporter un article de journal ; nous comptons, du reste, nous étendre davantage sur ces contrées si dignes d'intérêt et si ignorées de nous, bien que distantes seulement de 500 lieues de nos frontières. nous comptons, disons-nous, traiter plus longuement ce sujet dans un ouvrage que nous nous proposons de publier bientôt. En terminant cet article, nous ne pouvons nous dispenser de remplir un devoir, c'est celui de remercier les Hongrois de l'hospitalité généreuse et intéressée dont ils ont toujours fait preuve à notre égard dans le séjour

chambres consultatives. Enfin la chambre de commerce de Saint-Étienne l'a prié de rédiger le catalogue des produits qu'il avait recueillis comme délégué spécial de l'industrie des soies, et dont elle avait demandé la remise momentanée à M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour en faire à l'Hôtel-de-Ville une exposition publique. C'est à cet intéressant Catalogue, publié aux frais de la ville et qui se trouve aux librairies de B Duprat et de Mathias, que nous empruntons les détails suivants sur les divers objets reproduits par nos dessinateurs.

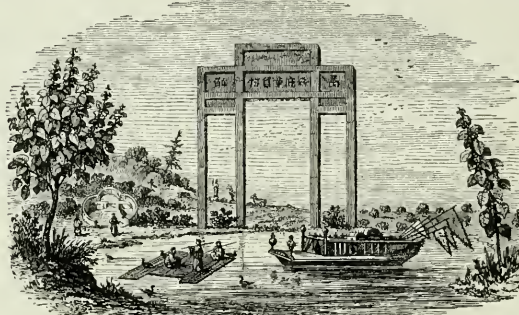
La première de nos gravures représente le côté Est de la salle de l'exposition; elle a été copiée sur un charmant daguerrétype porté au n° 424 du Catalogue. Sur le premier plan, on voit un casier garni de dessins sur papier dit *toang-tchi*, c'est-à-dire de moelle d'arbre, et relatifs à l'histoire naturelle. Sur ce casier sont exposés divers ustensiles d'agriculture et de fabrication chinoise, diverses charrues, une noria, une collection d'appareils employés pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie. Sur le deuxième plan est une table garnie de livres, d'albums et de dessins au trait représentant les arts différents de la Chine, l'industrie houillère, la métallurgie, les verreries, la manière de confectionner les armes à feu, la quincaillerie, la coutellerie, la ferronnerie, la tannerie, la fabrication des rubans, des lacs, de la passenterie.

L'objet qui attire principalement l'attention dans ce dessin est une statue de grandeur naturelle représentant une jeune élégante de la célèbre ville de Sou-Tchou, la capitale des beaux-arts, de la littérature et des plaisirs. Ses longs cheveux, d'un noir d'ébène, sont arrangés en *spei* (monnaie en forme de bateau). Un grand peigne, en corne de rhinocéros, et quatre petits peignes, en écaille noire, les soutiennent. Des fleurs naturelles, artistement placées, y dépendent d'agréables parfums. De longues aiguilles dorées, éclatantes de rubis, des fleurs artificielles mélangées de rubans, d'insectes et d'oiseaux, une ferronnerie en velours de Nan-King, des boucles d'oreilles en saphir, du fard blanc et rouge, des mouches noires complètent la parure de sa tête.

Elle porte, en sautoir, une tresse en soie ponceau et une écharpe en crêpe imprimé et peint du Japon, aux papillons et figures fantas-



Exposition des produits sérigènes de la Chine à Saint-Étienne.



Porte triomphale à Kwan-Shan.

tiques. Ses épaules sont couvertes d'une magnifique pélerine en poul de soie, crêpe façonné bleu de ciel. Les bordures de ce camail, en satin blanc, sont d'un fini admirable. Des bracelets de jade de *Ko-than*, un sachet à essences mongoles, un éventail en plumes blanches de cygne et peint, des rubans de Hang-tchou aux dessins et formes les plus capricieux, un porte-éventail en *Ki-sz*, ou tissu es-pouillisé à la manière des Gobelins, une longue pipe tartare en bambou, un mouchoir en foulard blanc à jour et à bordure brodée, font partie des nombreux atours dont se compose sa toilette. Les doigts roses de sa belle main potelée sont remarquables. Ils sont garnis d'ongles fardés, d'une forme aquiline et d'une longueur inconnue dans nos boudoirs, mais ils n'en permettent pas moins de pincer le *pi-pa*, lyre à quatre cordes, avec une souplesse onctueuse, ou de pré-luder avec grâce sur le *shang*, es-pecce d'accordeon à vent et à trous, ou de feuilleter nonchalamment les pages de *Yu-Kia-li*, le Voyage sentimental de la Chine. Pour conserver les ongles prodigieux dans leur pureté originale, la Sou-tchéenne les renferme dans de longs étuis de bambou.

La robe de cette lionne chinoise est un simple foulard vert de pomme ou sont peints les *pa-pao*, ou les huit choses précieuses de la Chine. Aux deux côtés de sa taille sont suspendus des tabliers, curieux assemblage de différentes pièces de crêpe du Japon, aux couleurs les plus éclatantes. Par-dessous la robe est une longue jupe de gaze damassée cerise rayée, satin noir.

Sous ce long vêtement, elle porte de larges caleçons en crêpe façonné nacara.

Le fond de la salle, ou la paroi Est, est occupé par une série de placards vitrés dans lesquels sont exposés des dessins au trait et coloriés représentant toute l'industrie sérigène de la Chine, depuis le travail de la terre avec la charrue, la pioche et la bêche pour la culture du mûrier, jusqu'à la fabrication de la soie et sa confection en tissus et vêtements.

Enfin dans la partie supérieure de la paroi on remarque un bouclier ou tambour garni de soieries sur lequel est étendu un moulin de grandeur naturelle, employé en Chine pour le montage des soies. De chaque côté sont des outils d'agriculture, des instruments de musi-



Porte Est de Kou-Sou; partie intérieure murée de la ville de Sou-Tchou.

que, des armes, des poids, des mesures, ainsi que différents tableaux dont deux plans remarquables, l'un intérieur et l'autre extérieur de l'immense ville de Sou-Tchou.

La porte extérieure de l'exposition des produits chinois à Saint-Etienne était surmontée d'une gouache représentant un des points de vue dessinés par M. Hedde dans son voyage à Sou-Tchou, c'est-à-dire la porte triomphale de Kwan-Shau, auprès du grand canal entre Kwan-Shau-Hien et Tchang-Tchou-Hien, deux chefs-lieux de district. Notre second dessin en est la copie exacte.

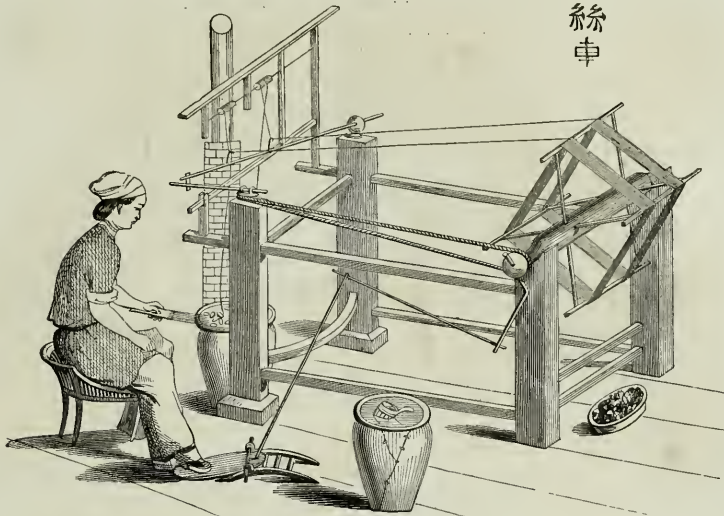
Sur le premier plan sont les deux végétaux les plus intéressants de la Chine: d'autre part, le mûrier, *king (morus sinensis)*; d'autre part, le *ma-shou (urtica nivea)*, dont les filaments servent à la fabrication de cette batiste ou toile de la Chine, que les Chinois appellent *hia-pou*, toile d'éte, et improprement désignée par les Anglais sous le nom de *grass-cloth*, tissu d'herbe, mais que nous, dans notre naïveté purement chinoise, nous appelons simplement tissu de *ma*.

Dans le lointain, à gauche, on aperçoit un tombeau à forme circulaire, ainsi qu'un autre monument funéraire composé d'un bonze, d'un cheval et d'un autre animal sculpté en calcaire bleu du pays et posé sur un socle où la figure au repos.

En contemplant notre troisième gravure, le spectateur peut se croire transporté vers Sou-Tchou, car elle est la reproduction fidèle d'un tableau parfaitement exact de la porte orientale de cette ville fameuse, tableau de largeur sur trois mètres de hauteur, composé par un jeune artiste de Saint-Etienne, d'après les dessins originaux de M. Hedde.

Le canal qui la coupe en deux parties égales conduit à Fong-Men, porte orientale de Kou-Sou, à travers la partie Sud du faubourg Est de Sou-Tchou. A droite est un quai garni de boutiques, de corps de garde surmontés de pavillons aux flammes multicolores. On y remarque un café où l'on monte par une échelle. A gauche, le quai représente des fours à chaux, des fabriques de poterie et de grandes jarres. Ce qui attire surtout l'attention est un théâtre populaire garni de spectateurs et occupé par deux acteurs dont l'un est une femme qui porte un enfant sur les épaules, à la manière chinoise. Des rangs de banquettes sont disposés de côté pour les femmes. En face et aux alentours se tiennent les nombreux spectateurs, les marchands de gâteaux, de gelées, de nids d'hirondelles et autres friandises.

Ici, sur le canal, naviguent des bateaux pour le transport du thé; là, des barques chargées de balles de soie, sur lesquelles on lit les caractères *Tsi-Li, Ta-Tsan, Yun-Hwa*, noms des trois principales qualités des matières de Ou-Tchou, département du Tché-Kiang, plus loin, des barques chargées de *ma*, de riz, de coton, de porcelaines et d'autres marchandises



Tour à filer la soie.

絲
車

De chaque côté du canal s'élevaient des maisons, des pavillons et autres habitations dans lesquelles on aperçoit des métiers à tisser les étoffes et les rubans de soie; le *yaou-ki*, métier de ceinture, propre à fabriquer le *tehou* ou foulard; le *hé-sz*, employé au tissage de cette étoffe espumée, appelée *hé-sz*, et spéciale à la ville de Sou-Tchou; le *tsang-ki*, ou métier à banc pour tisser les rubans; les *tapien-tchi-ki*, les *siao-tai tchi-ki*, ou métiers à cordons et lacets, ces derniers surtout que l'on aperçoit en mouvement de tous côtés, jusque dans les bateaux.

Les principaux végétaux de la contrée se trouvent représentés dans ce tableau; dans le nombre, sont le mûrier *king* et le *ma*, l'arbre *ko (broussonetia papyrifera)*, l'arbre à cire (*stungia sebifera*), le bananier *mao sinensis*, les bambous, les saules, les tuya, les cyprès. Les pins et autres qui croissent en même temps dans cette contrée, surnommée avec raison le *Paradis de la Chine*.

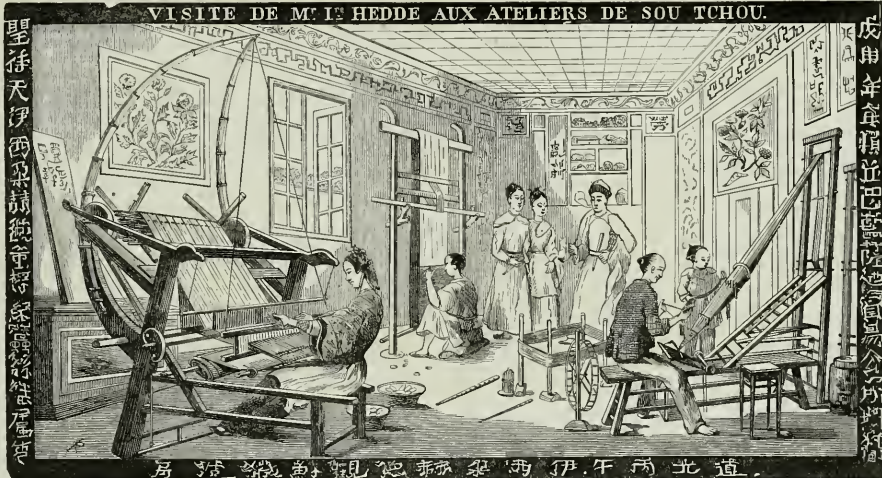
Le moulin que représente notre quatrième gravure ne nécessite qu'une courte explication qui sera, nous l'espérons, facilement comprise. Il sert à monter les fils de trame à deux bouts tordus dans le même sens; les poils, les trames à deux ou plusieurs bouts tordus en sens différents et autres soies de montages divers; il agit aussi avec des combinaisons différentes. Son mécanisme est aussi simple qu'ingénieux. Une grande roue, mue par une manivelle, fait agir une courroie sans fin. Cette courroie passe sur une rangée de fuseaux placés à contre-sens dans un râtelier horizontal. Les fils de soie qui garnissent ces fuseaux sont tordus par le mouvement.

Leur partie inférieure baigne dans un chéneau plein d'eau, où ils sont retenus par une baguette. Ils passent de là dans une filière qui se trouve au milieu du moulin, et vont se rouler ou se doubler sur le cylindre placé à la partie supérieure de l'appareil.

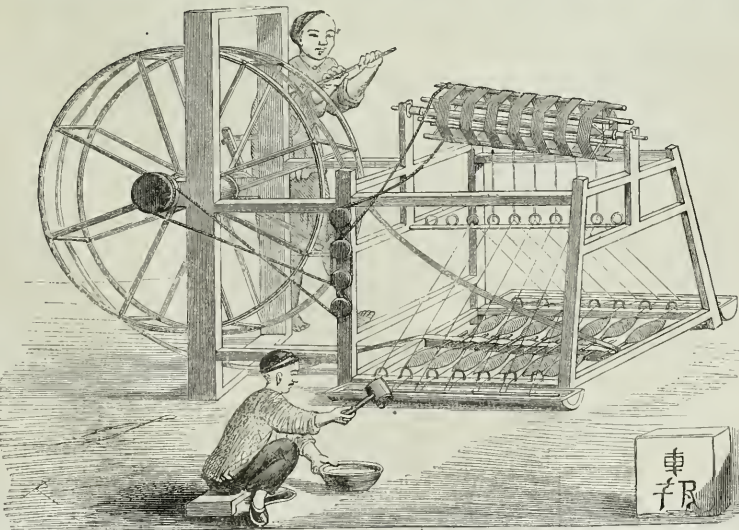
Grâce aux communications obligantes de M. Hedde, nous assistons ensuite à sa visite aux ateliers de Sou-Tchou, à ces ateliers où se fabriquent les tissus de soie destinés à la famille impériale et à la cour de Chine. M. Hedde eut le bonheur de les visiter avec le père Sém, prêtre chinois catholique, qui lui donna et lui fit donner tous les renseignements désirables. C'est d'après ces croquis, pris sur les lieux, que M. Nouvèaux, peintre du ministère de la marine et des colonies, a composé la magnifique aquarelle — si admirée à l'exposition de Saint-Etienne — que notre plus habile dessinateur, M. Renard, a copiée avec la plus scrupuleuse exactitude.

A droite, on remarque le *tzang-ki*, métier à banc, servant à fabriquer les rubans; appareil d'une simplicité primitive et composé de deux râteliers, l'un vertical, l'autre oblique, dans lesquels agit une chaîne sans fin. Le tissage s'opère au moyen d'une simple demi-lisse, sans marches.

VISITE DE M. LE HEDDE AUX ATELIERS DE SOU TCHOU.



房 設 織 繅 苗 蠶 親 認 標 記 兩 伊 午 兩 光 道



Moulin employé au montage des soies.

車
子

A gauche, le yaon-ki, ou métier dit de ceinture, par la raison que l'ouvrier possède un ceinturon en peau argente est attachée la pièce, et dont le mouvement se combine avec le jeu de la machine et de la demi-lisse qui seules aiment ce métier. Ce métier est, comme le précédent, curieux par sa simplicité, qui le met à la portée des ouvriers de la campagne; il offre le moyen de fabriquer le foulard et le crêpe avec une perfection qui a fait jusqu'ici le désespoir de nos meilleurs fabricants. Au milieu de l'appareil est le ké-ki, métier dans le genre de celui des Gobelins, sur lequel se fabriquent les tissus espagnols les plus curieux et les plus riches.

La Chambre du commerce de Saint-Etienne, voulant conserver le souvenir de la visite de M. Hedde aux ateliers de Sou-Tchou, a fait reproduire sur soie le tableau de M. Nouveaux. Autour de ce chef-d'œuvre de l'industrie stéphanoise, on lit l'inscription suivante, en caractères chinois :

« M. Isidore Hedde ayant été envoyé en Chine pour l'étude de la soie, M. Peyret, avec les soies de M. Balancard, a recueilli, en 1848, ce tissu, commandé par la Chambre de commerce de Saint-Etienne, aux frais de l'administration municipale. »

Nous n'avons que quelques mots à dire de notre sixième et dernier dessin, représentant un tour à filer la soie, d'après les dernières méthodes perfectionnées publiées en 1843. Il suffit de le regarder pour le comprendre, et pour reconnaître qu'il réunit toutes les conditions désirables : soins dans le dévidage, propreté dans le travail, promptitude de séchage.

Les produits chinois qui ont paru à l'exposition de Saint-Etienne, sont actuellement déposés à la Chambre de commerce de Nîmes, à laquelle ils ont été envoyés par ordre de M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

Journal d'un voyage en Chine en 1813, 1844, 1845 et 1846, par Jules Itier.

M. Jules Itier a publié récemment le récit complet du voyage accompli par l'ambassade que le gouvernement français a envoyée en Chine il y a quatre ans. Ce récit contient, sur les nombreux pays que l'ambassade a visités, des détails fort intéressants au double point de vue de la politique et des mœurs. La position élevée de M. Itier lui a permis de recueillir, sur le commerce et les habitudes des divers peuples de l'extrême Orient, des notions exactes qu'on lira avec intérêt et profit. L'importance réelle des possessions hollandaises et espagnoles en Asie, les phases diverses de la colonisation, les progrès de la civilisation européenne, les ressources commerciales et les intérêts politiques qui se rencontrent sur ces rivages lointains ont été trop longuement négligés en France. Aujourd'hui surtout que les démêlés de notre plus intime des deux civilisations, il importe d'examiner sérieusement le rôle que nous sommes appelés à jouer dans cette nouvelle conquête du genre européen. L'ouvrage de M. Itier fournit les éléments de cette étude; il nous invite en outre à la vue intérieure, aux mœurs, aux coutumes des races diverses qui habitent l'archipel d'Asie, et de la nation chinoise. C'est une œuvre d'observation sérieuse et de lecture agréable recommandable à ce double titre.

Colonisation du Mississippi.

Je ne sont pas les amis du peuple, ceux qui, accusant toujours auprès de lui la République d'ingratitude, mélangent dans son cœur la haine à la souffrance, et le rendent malheureux en le rendant injuste. A les entendre, on nous ramène à l'ancien régime; nous retournerons en arrière plus loin que 89, et peut-être faut qu'ils ne valent le serf à l'ouvrier. Répondons-leur par une page extraite des mémoires de Saint-Simon et relative à la colonisation du Mississippi. Le Mississippi était, comme on le sait, la terre promise sur laquelle se fondait la banque hypothécaire de Law. A force, dit Saint-Simon, de tourner et de retourner ce Mississippi en tous sens, pour ne pas dire à force de jouer des gobelets sous ce nom, on eut envie, à l'exemple des Anglais, de faire dans ces vastes pays des établissements effectifs. Mais comment les fonder? Pour ce faire, on exécuta, dans Paris et dans tout le royaume, des enlèvements de mendians valables, hommes et femmes, de gens sans aveu et de quantité de créatures publiques. Si la chose eût été faite avec sagesse, discernement, précautions nécessaires, cela aurait rempli l'objet qu'on se proposait, et soulagé Paris et les provinces d'un lourd fardeau inutile et souvent dangereux; mais on s'y prit, à Paris et partout ailleurs, avec tant de violence et tant de friponneries, que cela excita de grands murmures. On ne se contentait pas de faire de force tous les vagabonds et gens perdus de misère; on enlevait, au milieu des champs et routes, les hommes dont on voulait se débarrasser. On mit à l'école des préposés aux enlèvements, une dénonciation accompagnée d'une bourse, et soudain le donné était saisi, garrotté et joint à la bande. On ne prenait pas le moindre soin de pourvoir à la subsistance de tant de malheureux sur les chemins, ni même dans les lieux destinés à leur embarquement; ou les enferme dans la nuit dans des granges, sans leur donner à manger, et dans les fossés des lieux où il s'en trouvait, et d'où ils ne peuvent sortir. Ils faisaient des cris qui excitaient la pitié et l'indignation; mais les aumônes n'y pouvaient suffire, moins encore le peu que leurs conducteurs leur donnaient, il en mourut un nombre effroyable. Ajoutez à cette inhumanité la barbarie des conducteurs, leurs violences, et vous comprendrez qu'il s'éleva une telle rumeur publique, avec tant de fracas et des termes si imposants, qu'on trouva que la chose ne pouvait se soutenir; ce qui n'était pas encore embarras fut lâché et devint ce qu'il est, mais on n'osa à l'enlever personne. — On dit qu'on a vu la République à peine assés à coloniser son Mississippi, elle assés à vouloir soulager Paris et les provinces d'un fardeau souvent dange-

reux; qu'a-t-elle fait? D'abord elle a voté pour cet objet cinquante millions;

Car ces vains bourgeois, Dont on dit tant de mal, ont du bon quelquefois.

Elle a choisi pour préposé un de ses ministres; elle a nommé pour commissaires plusieurs représentants de la nation; elle a permis aux femmes de se joindre aux maris, aux mères d'accompagner leurs fils; elle a fait construire pour le transport des bâtiments solides, sains et propres; elle a entouré le jour de départ de cérémonies touchantes et honorables; c'est l'archevêque de Paris qui vient bénir les voyageurs; c'est le ministre de la guerre qui leur donne un drapeau comme aux croisés de la civilisation; c'est au bruit des acclamations et des prières de la foule et au milieu de toutes les marques de sympathie fraternelle qu'ils partent pour cette terre française quoique lointaine, et ils partent sûrs d'y trouver du travail, des instruments de travail, du pain et, pour récompense dernière, la propriété! N'est-ce donc rien que tout cela? Ah! cessons, cessons de calomnier la République auprès du pauvre! Certes l'œuvre du progrès est loin d'être achevée, mais elle commence du moins. Au lieu donc de tourner et de retourner sans cesse le fer de l'envie dans la plaie du malheureux, montrons-lui tout ce que la France a déjà fait pour lui, tout ce qu'elle fera, tout ce qu'elle veut faire! Elle est née d'hier, cette République, et déjà elle a donné à la classe ouvrière le suffrage universel, c'est-à-dire l'instrument de toute amélioration; le conseil des prud'hommes, c'est-à-dire la base de toute justice; elle a mis le dogme de la charité dans la loi en y introduisant le droit à l'assistance; elle a dépensé 30 millions pour occuper les ouvriers sans travail; elle vient de voter 6 millions pour secourir les seuls pauvres de la capitale; elle prépare une loi sur l'instruction primaire qui répandra le savoir, comme le ciel répand la lumière sur l'indigent comme sur le riche. Encore une fois, n'est-ce donc rien? Quand vous plantez dans la terre un grain de blé gros comme deux têtes d'épingle, vous lui donnez presque une année entière pour devenir épi. Laissez donc le temps de croître à cet arbre immense qu'on nomme la République. Au lieu d'empoisonner ses racines, au lieu surtout de désespérer celui qui l'a planté en lui répétant sans cesse : « Il ne grandit pas, il ne vivra pas! » montrez-lui tous ses progrès bourgeois à bourgeois, feuille à feuille; faites-lui respirer sa première fleur, savourer son premier fruit, et que le malheureux, soulagé dans ses maux et par la réalité et par l'espérance, se console des intempéries auxquelles il est exposé, en se voyant dans l'avenir abrité avec ses enfants sous les rameaux épais de cet arbre d'un jour.

Manuel des Droits et des Devoirs.

M. Francis Wey a publié, dans ce journal même, une suite d'articles fort remarquables, qui viennent d'être réunis et complétés pour former un volume, en vente à la librairie de l'Illustration. Ces petits traités, sur chaque mot de la langue politique, composent un enseignement qui emprunte une utilité et une valeur spéciales du régime sous lequel et pour lequel ils ont été écrits. L'esprit net, le bon sens élégant, la fermeté savante du langage sont les principaux caractères du livre que nous annonçons, et auquel nous consacrerons un examen que notre complicité, dans la production de l'œuvre de M. Francis Wey n'empêchera pas d'être sincère. Les abonnés de l'Illustration qui ont lu successivement une partie des petits traités lémoigneront de la justice de notre opinion. L'auteur a voulu que ces articles, écrits sous l'impression des événements et à mesure que la circonstance lui livrait un mot représentant une idée à éclaircir, à la lumière de la raison et selon l'esprit de nos mœurs et de nos institutions nouvelles; l'auteur, disons-nous, a voulu que ces articles conservassent dans ce volume leur ordre chronologique; mais, pour donner au livre une valeur usuelle, il a placé en tête une liste alphabétique qui justifie le second titre : *Dictionnaire démocratique*.

Industrie.

LES VERNIS. — LE GUTTA PERCHA. — LE COLLODION.

Bien que les Chinois aient possédé, de temps immémorial, le secret des vernis, les Européens n'ont connu que fort tard le moyen de protéger la surface de certains corps contre l'action des agents extérieurs, tout en augmentant l'éclat et le poli de cette surface. L'usage des vernis gras, à l'essence, est un peu antérieur au seizième siècle, mais ce n'est qu'à cette époque que l'on inventa les vernis à l'alcool. A mesure que de nouvelles résines arrivèrent d'Amérique, leur composition devint plus variée, leur usage plus multiple; enfin, dans le cours des dix-septième et dix-huitième siècles, l'art des vernis devint l'objet de recherches importantes et le sujet de quelques ouvrages d'un mérite réel.

On sait que la *coverte* de la faïence, inventée, au seizième siècle, par Bernard Palissy, ainsi que les émaux, déjà si perfectionnés à la même époque, ne sont autre chose que des vernis vitrifés.

Tous les vernis avaient l'inconvénient d'être cassants, friables, et ne pouvaient par conséquent s'appliquer que sur les corps durs. Il semblait généralement que la souplesse fut exclusive de l'imperméabilité. Le *Cautchouc*, importé d'Amérique, fut, avec les émaux de Cordouan et du Maroc, le premier exemple d'une substance molle, souple et imperméable à l'humidité. Il avait sur le cuir l'avantage de se ramollir à la chaleur, d'être en couches plus épaisses et de posséder une élasticité remarquable. Son origine fut longtemps un mystère; mais personne n'ignore plus aujourd'hui que le caoutchouc est le suc laiteux, épaissi à l'air, de quel-

ques plantes des climats équatoriaux. Quatre familles de végétaux le contiennent en assez grande quantité pour que l'exploitation en soit profitable; les plantes qui le fournissent plus abondamment sont *l'hexea guianensis* et *le siphonia brasiliensis*. On fait à la tige du végétal vivant de profondes incisions d'où s'écoule un suc laiteux que l'on recueille dans des vases; on expose à l'air ce produit, et à mesure qu'il prend de la consistance, on l'applique couche par couche sur des pots, des calasses, des molles de terre de différente forme; on casse ensuite le moule pour séparer ses débris de la masse qui l'enveloppe.

Le caoutchouc resta longtemps sans autre usage que celui que l'on retirait de ses propriétés élastiques, entre autres celle d'enlever facilement les saouilles du papier et des étoffes. Cependant, vers le milieu du dernier siècle, les chimistes commencèrent à étudier ses autres propriétés. Hérisant, Macquer, B. Pelletier, trouvèrent le moyen de le dissoudre soit dans l'éther, soit dans les essences, et l'on ne tarda pas à en fabriquer divers instruments. On découvrit plus tard le secret de le mêler aux matières textiles, de le filer, d'en enduire des étoffes. On posséda dès lors un vernis souple, imperméable et élastique. Néanmoins, cette souplesse et cette élasticité étaient parfois un inconvénient qui empêchait d'en généraliser l'usage; l'odeur dont il est si difficile de le séparer en était un autre; enfin sa propriété de se ramollir par la chaleur avait également son côté défavorable.

Mais voici que nous arrivons récemment de Bornéo et de Singapour une nouvelle substance qui, outre la plupart des propriétés du caoutchouc, en possède de bien autrement précieuses. Le *Gutta percha*, importé par la mission de Chine, et transmis en 1843 par le docteur Montgomerie, est fourni par un arbre de la famille des sapotacées, *l'isonandra gutta*, qui croît dans toutes les îles de la Malaisie. Comme le caoutchouc, le *gutta percha* est imperméable et se ramollit par la chaleur, mais, en se refroidissant, il devient et conserve les formes qu'on lui a données par le moulage. Cette dureté est telle qu'elle l'emporte sur celle du bois et de la corne, ce qui rend le *gutta percha* propre à une multitude d'emplois. Il ne se casse point, il s'use difficilement, il est susceptible d'acquiescer un beau poli. Cette substance est d'un blanc jaunâtre, opaque; elle a une faible odeur, mais qui paraît tenir aux corps étrangers qu'elle renferme, et dont on la débarrasse en la purifiant. Sa texture est soyeuse, fibreuse; elle est douce et onctueuse au toucher; sa ténacité et sa résistance sont considérables. Elle est soluble, comme le caoutchouc, dans les huiles volatiles, dans le sulfure de carbone et dans le chloroforme. Elle est peu altérable dans les autres agents chimiques; l'éther lui enlève une résine à laquelle paraît tenir son odeur. Ses solutions peuvent servir à préparer d'excellents vernis.

Le *gutta percha* arrive en lames assez minces, roulées mais non adhérentes; lorsqu'on veut l'employer en couches plus épaisses, rien n'est plus facile que de les ramollir dans l'eau chaude, et, en les malaxant, d'en composer des masses de toutes les dimensions, que l'on peut façonner à la main ou bien soumettre au moule et à l'emporte-pièce.

On conçoit que le *gutta percha* est appelé à jouer un rôle important dans l'industrie. Comme vernis, on peut en enduire le bois, les métaux, les poteries, les cordages, les filets, qui le rend pour ainsi dire imaltérables. Comme matière plastique, durcie par le refroidissement, on peut en faire des outils, des cannes, des fouets, des semelles et une foule d'autres objets, notamment des tubes d'une longueur indéfinie, qui portent facilement la voix à la distance d'un kilomètre. Voilà pour les usages habituels; mais la chirurgie vient d'en faire des applications non moins importantes. Une solution de *gutta percha*, étendue sur une plaie, agit comme sédative, et forme une pellicule mince, résistante, qui préserve sa surface du contact de l'air. Dans une fracture oblique de la cuisse, un professeur belge, le docteur Uytterhoeven, après avoir ramené le membre à sa position naturelle, l'enveloppa, du talon à la hanche, en dedans et en dehors, de deux lames de *gutta percha*, préalablement ramollies par la chaleur. Au moyen de bandes de toile, convenablement serrées, on les moula sur le membre; et l'appareil, devenu solide par le refroidissement, maintint le membre dans une position fixe qui amena une guérison rapide, exempte de tout accident.

Mais les merveilleuses propriétés du *gutta percha* à peine connues, les voilà déjà dépassées par celles que présente le *Collodion*. On se rappelle l'intérêt qu'a excité, il y a environ deux ans, la découverte du *pyroxyle*, plus connu sous le nom de *coton-poudre* ou de *fumi-coton*; découverte qui est loin d'avoir jusqu'ici tenu toutes ses promesses. Des l'année 1846, les chimistes français recoururent au coton-poudre la propriété d'être soluble en partie dans l'éther. Quelques modifications dans la préparation du pyroxyle et dans la nature de l'éther employé, augmentèrent cette solubilité, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que la solution évaporée à l'air libre, prenait une consistance gommeuse qui, en se desséchant, acquérait une ténacité prodigieuse. On reconnut en même temps qu'elle était insoluble et par conséquent imperméable. C'était donc un nouveau vernis souple, transparent, sans odeur et possédant un merveilleux pouvoir adhésif; à ce point qu'une banderlette de toile, de 2 centimètres de largeur, appliquée sur le creux de la main, après avoir été trempée dans du collodion, y adhère tellement qu'elle peut supporter un poids de 15 kilogrammes sans se détacher.

Les premières applications du *collodion* ont été faites en Amérique et au profit de l'art chirurgical. Dans le cas d'une plaie vive, par exemple, on en rapproche les bords, et au moyen d'un pinceau, on la couvre d'une couche de collodion. La matière, en se contractant, resserre encore les lèvres de la plaie, et une fois la dessiccation opérée, la réunion ne tarde pas à s'opérer d'une manière solide et parfaite. La transparence du collodion laisse voir à travers la

Modes.

Si, comme le disait naguère un de nos ex-ministres, la République n'est pas aussi malade qu'on le pense, la société élégante n'est point encore aussi morte qu'on veut bien le dire, et nous en apportons pour preuve l'activité qui règne en ce moment dans toutes les industries qui se rattachent plus particulièrement à la confection et à la vente des objets de luxe et de fantaisie.

Les mantellets, pelisses, visites et autres vêtements d'hiver, dont notre gravure offre un échantillon, encomrent tous les magasins de nouveautés, les salons d'Alexandre et Baudrant regorgent de chapeaux de saison et de coiffures aussi nouvelles que variées. Il faut avouer cependant que

cette galvanisation du commerce n'est pas due seulement aux demandes de Paris, mais que la province et l'étranger même y participent dans une notable proportion. Ainsi la maison de joaillerie Morel et compagnie, qui on avait fait mourir en même temps que sa riche clientèle, et qui donne au contraire les signes de l'existence industrielle la plus active, vient d'exécuter pour la reine d'Espagne une riche coupe d'or ciselé destinée à être offerte en prix de coursé aux sportsmen castillans, et pour le prince Stouriza, de Moldo-Valaque dont l'*Illustration* entretenait dernièrement ses lecteurs, un longon enrichi d'émaux et de picreries, qui n'a pas coûté moins de 1,800 francs. Em-



pressons-nous d'ajouter que la France vient également de commander pour une corbeille de mariage une parure en brillants de plus de 60,000 francs. Viennent le jour de l'an, et l'on verra de toutes parts surgir des merveilles.

Les hommes de leur côté, loin d'abandonner les usages de la vie élégante, ont voulu protester contre les folles prétentions des réformateurs qui ont entrepris de détruire tout ce qui a l'apparence du luxe. A défaut de salons, le chef des chasseurs a entrepris de continuer et de faire relever les traditions de la haute fashion au pavillon Henri IV à Saint-Germain, où il a établi le centre de ses réunions eugénétiques. Plus de 2,000 pièces de gibier tuées depuis le 6 septembre dernier attestent la bonté des magnifiques armes dont les ateliers de Bevismes, Caron, Lepage, Lefaucheux et autres artochobistes renommés de Paris ont armé les moins des adroits chasseurs à tir. Les chasseurs à courre

ont de leur côté adopté le charmant uniforme dont s'est enrichie notre gravure. Cape de velours noir, colotte de velours gris côtelé rentrant dans la botte à l'écheyre, gilet en casimir chamois dépassant un peu un frac bleu à collet et parements de velours noir, serré à la taille par un ceinturon d'argent soutenant le foec et le couteau de chasse, tel est le costume du veneur, exécuté par la maison de l'Amazone, passage Vivienne, dans la coupe et la confection duquel M. Vincent, son propriétaire, a su allier l'élégance au confortable, et la solidité à la modération du prix.

Le Bulletin de la mode, si longtemps arrêté par les orages populaires, sera heureux de suivre et de constater les progrès de l'impulsion que la société parisienne paraît vouloir donner au commerce de luxe, seule source de prospérité pour la capitale.

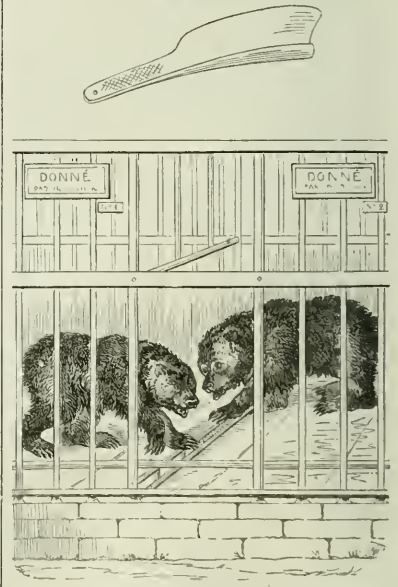
G. F.

toire morale, intitulée *Henriette et Clara*, complètent cet Almanach modeste, que termine, selon l'usage généralement approuvé, une page toute remplie de délicieux récits.

Le *Journal des Débats* a publié la lettre suivante, qui est la préface d'une histoire assez piquante et qui pourra être contée quand le public verra le temps d'écouter des petits récits. Il s'agit de l'interdiction par une promesse formelle, puis, en ce moment, renvoyée à une commission. Ad uno diace omnes.

- » Paris, le 6 novembre 1848.
- » MONSIEUR,
- » La souscription avec primes, autorisée en faveur de la librairie, par un arrêté en date du 28 août dernier, a été révoquée par un autre arrêté du 29 septembre suivant.
- » Cette révocation, appuyée sur des motifs dont M. Senard, alors ministre de l'intérieur, avait reconnu le mal fondé, n'aurait pas eu son cours si j'avais pu arriver deux heures plus tôt au ministère de l'intérieur, avec un billet de M. Senard, suspendant l'exécution, ou si seulement le chef de service chargé de cette expédition n'avait pas cru devoir, par une déférence inexpliquable, notifier la révocation à des adversaires qui, n'ayant pas été avisés de l'autorisation, ne devaient pas, selon la règle administrative, recevoir l'arrêté qui révoquait un acte où ils n'étaient point parties.
- » Quoi qu'il en soit, M. Senard était disposé à rendre l'autorisation, et sa retraite l'a seule empêché de donner suite à cette pensée.
- » Le nouveau ministre de l'intérieur, reprenant les choses où les avait laissées son prédécesseur, s'est montré également favorable à cette mesure, qui intéresse une grande industrie et qui donne ouverture à des combinaisons propres à rendre l'activité à la consommation et au travail, par des moyens exceptionnels dans des circonstances exceptionnelles.
- » L'autorisation allait donc être rendue, lorsque M. le ministre de l'intérieur, imitant en cela aussi son prédécesseur, s'est effrayé des réclamations si souvent réfutées depuis trois mois, et, pour décliner une responsabilité qui ne demande que très peu de résolution avec quelque discernement, a renvoyé la solution au jugement d'une commission chargée également de prononcer sur d'autres projets analogues.
- » Quel que soit l'avis de cette commission, il importe surtout à la librairie, après tant d'alternatives qui ne laissent pas d'être ridicules, et qui malheureusement ont entraîné des frais énormes sur la foi d'une autorisation formelle et sur des paroles qu'on devrait pouvoir croire sérieuses; il importe, dis-je, monsieur, à la librairie, que l'avis de la commission soit rendu promptement.
- » On verra plus tard qui doit supporter ces frais; qu'il me soit permis, à moi qui risque d'en payer ma part, outre le temps considérable que j'ai perdu à poursuivre une solution utile à l'industrie que j'exerce, de sonhalter à l'autorité, dans les grandes comme dans les petites choses, la décision qui entraîne au lieu de cette hésitation qui, pour avoir peur de toucher quelqu'un, ne parvient qu'à blesser tout le monde.
- » Agréé, monsieur, mes salutations les plus dévouées.
- » PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS. Depuis Aaron l'homme fléchit le genou devant le veau d'or.

On s'abonne directement au bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^o, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

1. *Almanach de l'Illustration*, un volume petit-in-4°, 76 gravures. Au bureau du journal et chez Pagnerro. 75 cent.

L'*Almanach de l'Illustration* est en vente depuis huit jours. Il ne nous appartient pas d'en faire l'éloge, car il nous touche de trop près pour que nos louanges ne soient pas suspectes; mais nous ne pouvons résister au désir d'annoncer son apparition impatiemment attendue — nous en avons entre les mains des preuves authentiques — par des milliers de souscripteurs, et de constater, avec une impartialité stoïque qui ne tient aucun compte des liens de parenté, qu'il est le plus richement illustré, le plus intéressant et le plus varié de tous les Almanachs de 1849. Ses quarante-huit pages, tirées sur tranche, ne sont-elles pas ornées de 76 gravures, toutes signées des noms des plus habiles et des plus célèbres artistes de l'*Illustration*? Après les mois de l'année, spécialement illustrés par Cham, il montre Abd-el-Kader renfermé au fort Lamalgue à Toulon; vient ensuite un résumé des journées de la révolution de février, le récit des fêtes de la Fraternité et de la Concorde, et une relation complète de l'insurrection de juin. La chambre où est né Chateaubriand et son tombeau illustrent un article biographique consacré à l'immortel auteur du *Génie du christianisme* et des *Martyrs*. Une revue des modes d'autrefois; des détails curieux sur les chevaux sauvages des lamas, un choix de caricatures de Cham, un voyage illustré dans les cinq parties du monde, et une charmante his-